

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

DANS LA COUR DU QUÉBEC
(CHAMBRE CRIMINELLE)

No : 200-01-099436-051

PRÉSENT : L'HONORABLE JEAN DROUIN

LA REINE,
Plaignante;

- vs -

ROBERT MITCHELL,
Prévenu.

PROCÈS

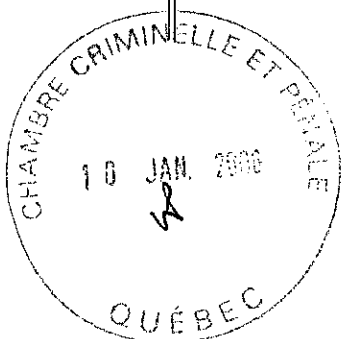
20 OCTOBRE 2005

Comparutions :

Me STEVE MAGNAN,
procureur de la Couronne;

Me YVES SAVARD,
procureur de la défense.

ENREGISTREMENT
NUMÉRIQUE



DISCUSSIONS

Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

Est-ce qu'on peut appeler monsieur Wayne Mitchell, s'il vous plaît.

5 PAR LA GREFFIÈRE :

Wayne...?

Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

Mitchell.

10 PAR LA GREFFIÈRE :

Monsieur Wayne Mitchell, à la salle 2.10.

PAR LA COUR :

Je comprends que monsieur Robert Mitchell est dans la salle?

15 Me YVES SAVARD,

pour la défense :

Oui, c'est monsieur ici, à ma gauche.

PAR LA COUR :

20 J'ai devant moi deux (2) dossiers; est-ce qu'il s'agit d'une preuve dans un dossier et qui va être versée dans l'autre ou...

Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

25 Le ministère public va procéder dans le dossier 99436.

PAR LA COUR :

DISCUSSIONS

Oui. 436, oui?

Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

Oui, de harcèlement criminel.

5

PAR LA COUR :

Oui.

Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

On va procéder dans ce dossier-là.

10

PAR LA COUR :

Ah! Et pas dans l'autre?

Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

Non.

15

PAR LA COUR :

Ben, ça... O.K., ça va.

Si, dans la salle, il y a des témoins qui sont assignés dans le dossier de monsieur Robert Mitchell, vous êtes priés de vous retirer, s'il vous plaît.

20

PAR LA GREFFIÈRE :

... (inaudible) ...

Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

Non, c'est pas ce monsieur.

25

PAR LA GREFFIÈRE :

Monsieur Wayne Mitchell, à la salle 2.10.

DISCUSSIONS

Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

Il rentre; il rentre à l'instant.

PAR LA GREFFIÈRE :

Merci.

PAR LA COUR :

Approchez-vous, monsieur Mitchell.

PAR LA GREFFIÈRE :

Venez ici, monsieur, juste devant; restez debout
et je vais vous assermenter.

PREUVE DE LA COURONNE :

L'an deux mille cinq, le vingtième jour du mois
d'octobre, a comparu :

WAYNE MITCHELL

Âgé de trente-huit (38) ans.

Ingénieur.

410, des Chutes, Saint-Nicolas.

ASSERMENTÉ

INTERROGÉ PAR Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

Q Monsieur Mitchell, vous allez vous adresser à
monsieur le Juge Drouin, que je vous présente à
l'instant; vous devez adresser vos réponses en
direction de monsieur le Juge, et après que je vous
aie posé des questions, possiblement que maître
Savard, qui est à votre droite, aura également des

WAYNE MITCHELL
Couronne
Interrogé

questions à vous poser. Ça va?

R Oui.

Q Et je vous demanderais de parler assez fort pour qu'on puisse bien vous comprendre.

5 R Oui.

Q Monsieur Mitchell, Robert Mitchell, c'est qui par rapport à vous?

R Mon frère.

Q Votre frère.

10 Vous... il a quel âge, votre frère?

R Euh... quarante-cinq (45), je pense.

Q O.K. Et vous, vous avez... vous êtes né en mil neuf cent...?

R Soixante et sept (1967).

15 Q Soixante et sept (67)? Donc, vous avez aujourd'hui...

R Trente-huit (38) ans.

Q ... trente-huit (38) ans.

Votre mère s'appelle comment?

20 R Cécile Fortin.

Q O.K. Et votre mère a quel âge?

R Soixante et dix (70).

Q Votre mère demeure à quel endroit?

R 2216, de l'Express, à Charny.

25 Q À Charny?

R Oui.

WAYNE MITCHELL
Couronne
Interrogé

Q Et savez-vous c'est dans quel genre de résidence elle demeure, votre mère?

R Une maison à deux (2) étages.

Q Une maison à deux (2) étages?

5 R Oui.

Q Puis depuis combien de temps qu'elle demeure dans cette résidence-là, à deux (2) étages?

R Ça doit faire une dizaine d'années, je pense.

Q O.K. Elle occupe quel logement?

10 R Du bas.

Q Et je comprends qu'il y a quelqu'un qui occupait le logement du haut?

R Oui.

15 Q Si on se rapporte, là, entre le mois de mai et le... jusqu'au mois de mai deux mille cinq (2005), qui occupait le logement du haut?

R Mon frère Robert.

Q O.K. Donc, monsieur Robert Mitchell?

R Oui.

20 Q Savez-vous combien de temps il a occupé cet endroit-là, votre frère Robert?

R Deux ans et demi (2½).

Q Deux ans et demi (2½).

Donc... et il est parti quand, selon vous?

25 R Fin avril début mai.

Q Fin avril début mai.

WAYNE MITCHELL
Couronne
Interrogé

Il est déménagé?

R Oui.

Q Cet appartement... cette maison-là - parce que je
comprends que c'est un... c'est un bloc-appartements
ou c'est un...

R C'est deux (2) appartements.

Q Un au-dessus de l'autre?

R C'est ça.

Q O.K. Et ça appartient à qui? Qui est le
propriétaire de ça?

R Steve Mitchell.

Q Et qui est Steve Mitchell?

R Mon frère.

Q Votre frère?

R Oui.

Q Est-ce que vous savez si les deux (2) personnes
paient un loyer à monsieur Steve Mitchell?

R Oui.

Q O.K. Donc, votre mère et monsieur Robert Mitchell
payaient, à ce moment-là, un loyer à monsieur...
votre frère?

R C'est ça.

Q Et pouvez-vous indiquer à monsieur le Juge, là,
d'abord, avant peut-être le mois de mai, au moment où
votre frère Robert demeurait en haut de chez votre
mère, comment était votre... vos relations entre vous

WAYNE MITCHELL
Couronne
Interrogé

et votre frère Robert Mitchell?

R Ah, c'était... c'était numéro un.

PAR LA COUR :

Q Excusez-moi?

5 R Aucun problème.

Q Excusez-moi, maître, vous avez commencé votre...
avant?

Me STEVE MAGNAN,
pour la Couronne :

10 Q Avant le...

PAR LA COUR :

Avant quand?

Me STEVE MAGNAN,
pour la Couronne :

15 Q Avant qu'il quitte le...

PAR LA COUR :

Oui, d'accord.

Me STEVE MAGNAN,
pour la Couronne :

20 Q ... la maison, là...

R Oui.

Q ... avant le mois de fin avril début mai...

R Oui.

Q ... votre relation avec frère était comment?

25 R On avait une bonne relation.

Q O.K. Et après qu'il quitte, vous dites fin avril

WAYNE MITCHELL
Couronne
Interrogé

début mai, là...

R Oui.

Q ... qu'il aurait quitté, comment était votre relation à vous maintenant avec votre frère?

5 R Ah, aucune relation; il y avait plus aucune relation.

Q O.K. Qu'est-ce qui s'est passé, à ce moment-là, pour faire en sorte qu'avant, ça allait bien, puis à un moment donné, ça allait mal?

10 R C'est le... c'est Robert, il a appelé Steve, mon autre frère, pour lui demander de...

Me YVES SAVARD,

pour la défense :

15 Je vais m'objecter parce que ça devient du ouï-dire, à ce moment-là; parce que c'est pas des... monsieur a pas participé à la conversation, à ce que je sache.

PAR LA COUR :

20 C'est ce que je... je voudrais savoir si vous voulez mettre en preuve ce qu'il va dire ou si vous voulez expliquer pourquoi lui...

PAR LE TÉMOIN :

R Ben "moé", j'ai reparlé avec Robert...

Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

25 Q Un instant...

R ... de toute façon, après.

WAYNE MITCHELL
Couronne
Interrogé

Q Monsieur, un instant; un instant, s'il vous plaît.

PAR LA COUR :

... si vous voulez expliquer pourquoi, par la suite...

5 Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

C'est ça. Il y a...

PAR LA COUR :

... il a agi de telle façon?

10 Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

Il y a d'abord une première partie qui est une partie narrative, et par la suite, il y a une conversation que monsieur a eue avec son frère, qui va... qui sera plus maintenant du oui-dire. Mais la... au début, là, c'est pour expliquer qu'est-ce qui s'est passé au niveau narratif.

15 PAR LA COUR :

Je vais... maître Savard, je vais permettre au témoin de répondre à la question, non pas pour prouver ce que l'accusé aurait dit à son frère Steve, mais pour expliquer la suite des événements.

20 PAR LE TÉMOIN :

R De la situation.

25 Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

WAYNE MITCHELL
Couronne
Interrogé

Q Alors...

R Oui.

Q ... on vous permet de... - qu'est-ce qui s'est passé?

R En premier lieu, Robert a appelé Steve pour avoir
5 un... un emprunt de cinquante soixante mille dollars
(50 000 \$ - 60 000 \$) sur la maison, pour qu'il
puisse rénover le haut de la maison. Steve m'a
contacté pour m'en parler, puis là, on a décidé qu'on
voulait pas. Ça fait que j'ai reparlé avec Robert à
10 ce sujet-là...

Q Et là, vous parlez à...

R qu'on...

Q Excusez-moi! Vous parlez avec Robert de quel sujet,
à ce moment-là?

R Au sujet de l'emprunt de l'argent pour rénover la
15 maison.

Q Est-ce qu'il vous dit pourquoi il veut rénover...
pourquoi il a besoin du cinquante soixante mille
dollars (50 000 \$ - 60 000 \$) pour rénover, mais
20 rénover...

R Pour rénover, oui.

Q Rénover quoi?

R La maison.

Q O.K.

R Faire, autrement dit, faire deux (2) appartements en
25 haut du deuxième étage...

WAYNE MITCHELL
Couronne
Interrogé

Q O.K.

R ... de cette maison-là.

Q Qu'est-ce que vous lui dites, vous, à Robert de sa demande, là, pour l'emprunt, là?

5 R Ben, nous, moi puis Steve, on n'était pas d'accord là-dessus, on a discuté, on...

Q Et vous, qu'est-ce que vous lui avez dit, à votre frère Robert?

10 R «On n'est pas d'accord, on veut pas emprunter cette somme d'argent-là pour l'investir sur la maison», parce que ça vaut pas la peine...

Q Et comment...

R ... c'est une vieille maison...

Q Excusez-moi!

15 R ... puis on voulait pas, on n'était pas intéressé; tout ce qu'on voulait faire, c'est un appartement seulement, c'est moins coûteux, puis c'était juste pour que notre mère puisse vivre en bas convenablement.

20 Q O.K. Et comment réagit Robert au fait que vous lui dites : «Non, on fera pas ça»?

R Ben, il est devenu furieux.

PAR LA COUR :

Q Excusez-moi?

25 R Il est devenu furieux.

Q Il devient furieux.

WAYNE MITCHELL
Couronne
Interrogé

Me STEVE MAGNAN,
pour la Couronne :

5 Q Est-ce que je dois comprendre que là, c'est avant ou
après son déménagement ces conversations-là que vous
relatez?

R Ça, c'est avant, ça.

Q Est-ce que c'est longtemps?

R Quand qu'on lui a dit non; ç'a pris deux (2) jours,
là, quand on lui a dit qu'on voulait pas, il est
10 déménagé le soir même, il est parti.

Q O.K. Alors...

PAR LA COUR :

Q Excusez-moi! Je comprends que cette conversation-là
ou cette demande-là a été faite, elle a été refusée,
15 et c'est deux (2) jours après qu'il a quitté?

R C'est ça.

Q D'accord.

Me STEVE MAGNAN,
pour la Couronne :

20 Q O.K. Et vous dites qu'il est devenu furieux? Ça
s'est manifesté comment, là; qu'est-ce qui vous a
permis de voir qu'il était furieux? Qu'est-ce qu'il
a fait?

R Ben, lui, il était pas d'accord avec notre... notre
25 propos.

Q Pourquoi vous dites «furieux»? Parce que...

WAYNE MITCHELL
Couronne
Interrogé

R Il est parti.

Q O.K.

R Il a quitté l'appartement.

PAR LA COUR :

5 Q Mais qu'est-ce qui vous fait dire qu'il est devenu
furieux?

R Ben, c'est de la... c'est quand qu'il l'a dit
qu'il... tu sais, avec la conversation, ben, il était
pas d'accord avec qu'est-ce que je disais, puis on
10 s'est obstiné là-dessus.

Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

Q O.K.

R Que lui, il me proposait la situation de... de
15 rénover les deux (2) appartements, puis "moé",
j'étais pas d'accord, puis je voulais pas prendre le
risque d'investir autant d'argent dans la maison.

Q Comment était le ton de cette conversation-là avec
lui quand...

R Ben, ç'a été... ç'a fini qu'on s'est chicané au
20 téléphone puis ç'a raccroché.

Q O.K. Chicané de quelle façon? Qu'est-ce qui s'est
dit comme paroles?

R Euh... je peux pas te dire c'était quoi exactement,
25 je m'en souviens plus.

PAR LA COUR :

WAYNE MITCHELL
Couronne
Interrogé

Q Mais, monsieur, vous n'avez pas répondu à la question; vous dites que il est... vous vous êtes engueulés, il y a eu une chicane au téléphone, vous dites qu'il est devenu furieux...

5 R Oui.

Q ... et moi, je sais pas ce que ça veut dire, là, «furieux»; pourquoi vous dites...

R Ben, furieux, c'est si...

Q ... qu'il était furieux?

10 R ... si... il a crié, je veux dire...

Q C'est ça que je veux savoir.

R ... «Non, non, on peut pas... on peut pas faire ça, je veux investir de l'argent; faut qu'on fasse de l'argent avec la maison»; je veux dire, il était pas... absolument pas d'accord avec ça. Puis la
15 preuve qu'il était furieux, c'est qu'il est parti tout de suite de la maison.

Me STEVE MAGNAN,
pour la Couronne :

20 Q O.K.

R Je veux dire, nous autres, s'il y a plus personne qui habite en haut, qui va payer la maison? Faut quelqu'un la paye la maison. Les revenus de la maison, là, ça tombe pas du ciel, là; s'il s'en va
25 comme ça, je veux dire... en plus que l'appartement, fallait la rénover, puis il est parti rapidement...

WAYNE MITCHELL
Couronne
Interrogé

Q O.K.

R ... fallait qu'on paye pour ça.

Q Alors, je comprends que vous dites, bon, c'est l'explication que vous donnez en disant : «Il est devenu furieux»; vous vous êtes engueulés au téléphone, puis il est parti, puis c'est ça votre explication?

R C'est ça.

Q O.K. Donc, là, on est à quelque part soit fin avril début mai?

R C'est ça.

Q Là, vous dites, votre relation s'est détériorée avec... avec votre frère?

R Oui.

Q O.K. Qu'est-ce que vous... comment ça... comment ça s'est poursuivi par la suite, là...

R Ben...

Q ... jusqu'au mois de juillet, là, avec votre frère? Qu'est-ce qui s'est passé, vous impliquant vous et votre frère, vous personnellement?

R Après ça, c'est... on a eu de multiples conversations au téléphone concernant... là, lui, qu'est-ce qu'il voulait avoir, c'est il voulait avoir de l'argent pour la maison.

Q O.K. Qu'est-ce que vous... - et là, est-ce que c'était encore pour la rénover, la maison?

WAYNE MITCHELL
Couronne
Interrogé

R Non, là, il nous disait qu'on y devait de l'argent pour ça, pour la maison.

Q Et quand il s'adresse, il s'adresse à qui, à ce moment-là?

5 R À moi puis mon frère Steve.

Q Alors, je comprends que vous avez des conversations personnelles avec monsieur...

R Oui.

Q ... Robert Mitchell?

10 R Oui.

Q Et comment sont ces conversations-là et qu'est-ce qu'il revendique? Qu'est-ce qu'il demande?

R Il demande de l'argent.

Q O.K.

15 R Ça fait que là, nous, on y dit : «Comment ce qu'on va faire? Si on n'est pas capable de se parler, comment ce qu'on va faire pour déterminer comment... tu sais, je veux dire, c'est beau de te dire : je te dois de l'argent, mais faut que tu... on détermine ça de
20 quelle façon?»; ça fait que là, on a dit qu'on va appeler quelqu'un pour venir faire une inspection de la maison. L'inspecteur est venu à la maison, ça fait que là, Robert, il me disait que fallait que l'inspecteur détermine le montant que la maison
25 valait pour savoir comment ce qu'on allait partager la maison, si tu veux.

WAYNE MITCHELL
Couronne
Interrogé

Q O.K. Et il était question de la vendre, cette maison-là?

R Non, on voulait pas la vendre...

Q O.K.

5 R ... on voulait la garder pour ma mère.

Q Mais lui, il voulait avoir sa part dans cette maison-là?

R C'est ça.

Q Alors, il y a un inspecteur qui y va?

10 R Oui.

Q Est-ce que l'évaluation est faite?

R Je le sais pas, j'ai jamais eu de nouvelles.

Q O.K. Et...

R Je le sais pas.

15 Q ... maintenant, comment il... - est-ce que vous avez eu... - est-ce qu'il y a des choses qui se sont passées entre vous et votre frère, à part cette conversation-là, ou quand il y avait eu d'autres conversations, comment c'était entre votre frère et vous?

20

R O.K. C'était pas... c'était pas tolérable, je veux dire...

Q Qu'est-ce qui faisait en sorte que c'était pas tolérable?

25

R Ben, à chaque fois qu'on... ben, je veux... quand je veux y parler, si on avait pu se parler

WAYNE MITCHELL
Couronne
Interrogé

convenablement, ben... mais "moé", parler avec
quelqu'un qui arrête pas de crier après "moé", puis
que je suis un ci, je suis un ça, je suis un... - tu
sais, je veux dire, je peux pas... je peux pas...

5 Q Et un ci et un ça, c'est quoi; de quoi il...

R Un ci, un ça, ça veut dire que j'étais un... je veux
dire, je profite de lui, ou ben, tu sais... - je peux
même pas me rappeler tout ce qu'il m'a dit, mais
c'est sûr que le trois quarts (³/₄) des conversations,
10 ou ben entièrement, ça finissait toutes par qu'on
raccrochait la ligne, tu sais.

Q O.K. Et pour... ben, d'habitude, les conversations,
on finit toujours par raccrocher la ligne.

R Oui, mais...

15 Q Mais je veux savoir...

R ... raccrocher la ligne au nez, tu sais, je veux
dire.

Q O.K., raccrocher la ligne au nez?

R Oui.

20 Q O.K.

R Oui.

Q Et quand vous dites «un ci puis un ça», j'ai compris,
bon, que vous profitiez de lui? C'est ça que vous
avez dit tantôt, que vous vouliez profiter de lui ou
quelque chose comme ça?

25

R Oui, c'est ça, mais tu sais, l'entente, là-dedans,

WAYNE MITCHELL
Couronne
Interrogé

c'est que... "moé", je comprends pas pourquoi qu'il y a eu cette escalade de violence-là dans tout ça...

Q O.K.

R ... puis cette escalade d'engueulades à cause de...
5 à cause de ça, parce que j'étais pas capable d'y parler; tu viens pour y parler puis il te crie après tout le temps; mais comment veux-tu parler? Comment veux-tu finir une discussion? Tu peux pas.

Q Maintenant, votre mère là-dedans, est-ce qu'elle
10 était impliquée, d'après ce que vous...

R Elle...

Q ... en savez?

R Oui, elle était impliquée parce que le matin que...
15 même le matin que j'étais allé avec l'inspecteur, parce que "moé", je voulais savoir, lui, il me dit qu'il "envoie" un inspecteur à la maison, ça fait que là, je pars du... de mon travail, je m'en "vas" à la maison pour voir si c'était vraiment un inspecteur, si c'était pas quelqu'un de bidon; c'était un
20 inspecteur, puis ma mère était pas là; ça fait que j'y demande : «Elle est où?». Elle arrive sur l'entrefaite que j'étais encore là, puis il y avait eu un engueulade le matin.

Q Entre qui et qui?

R Entre ma mère puis mon frère.

Q O.K. Ça, vous avez pas participé à cette

WAYNE MITCHELL
Couronne
Interrogé

conversation-là?

R Non.

Q C'est ce que votre mère...

5 R J'ai juste été témoin de ça après parce que je la
connais ma mère, là, je le sais qu'est-ce qui... je
savais qu'il était arrivé quelque chose...

Q Oui.

R ... puis, tu sais, je veux dire, c'est... c'est pas
la première fois que ça arrivait, ça.

10 Q L'acte d'accusation, là, parle entre le mois de mai
et le mois de juillet, le sept (7) juillet deux mille
cinq (2005).

R Oui.

15 Q Pendant cette période-là, entre mai et juillet, vous
aviez eu la chance de visiter votre mère, de la voir,
de la voisiner ou...

R Oui.

Q ... d'aller la rencontrer...

R Oui.

20 Q ... elle était comment, votre mère, par rapport,
entre autres, à cette situation-là?

R Elle était... après ça, on pense qu'elle est tombée
malade, premièrement, parce qu'elle était vraiment
bouleversée à cause de ça...

25 Q Oui.

R ... à cause de tout ce qui se passait...

WAYNE MITCHELL
Couronne
Interrogé

Q O.K.

R ... à cause des visites qu'elle avait de Robert...

Me YVES SAVARD,

pour la défense :

5 Là, je vais m'objecter parce que ça devient du
oui-dire, là.

PAR LA COUR :

Euh...

Me STEVE MAGNAN,

10 pour la Couronne :

Madame, elle peut...

Me YVES SAVARD,

pour la défense :

15 Je comprends qu'elle peut... sur son état,
qu'elle peut être perturbée et tout ça; mais là,
commencer à faire des affirmations sur des visites ou
des... des événements comme ça; madame est ici, elle
pourra témoigner sur ces éléments-là.

PAR LA COUR :

20 À moins que madame ait dit au témoin qu'elle
était bouleversée à cause des visites de l'accusé...

R Oui, elle l'a dit.

Q ... je peux pas... je peux pas l'empêcher...

R Oui, elle l'a dit.

25 Q ... de dire ça, il en a une connaissance personnelle.

R Puis en plus, là, qu'est-ce qui est arrivé...

WAYNE MITCHELL
Couronne
Interrogé

Q Non, mais attendez, monsieur.

Vous avez dit que votre mère était bouleversée à cause des visites de Robert...

R Oui.

5 Q ... mais vous tenez ça de qui, là?

R De ma mère.

Q Oui.

R Qu'est-ce qui nous dit qu'elle était...?

Q D'accord.

10 R Ça fait que là, qu'est-ce qui... qu'est-ce qui est arrivé, c'est que elle, elle est allée voir le médecin, parce que là, elle est tombée malade...

Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

15 Q Oui.

R ... le médecin lui a dit d'aller voir le... d'aller au CLSC pour voir qu'est-ce que... qu'est-ce qu'on peut faire avec ça, qu'est-ce que... comment ce qu'on va faire pour se sortir de ça, là.

20 Q O.K. Ça, ça va. Votre mère est ici, elle pourra relater cette partie-là.

R O.K.

25 Q Mais donc, vous, vous la... est-ce que vous la... est-ce que je dois comprendre que vous la voyez changer au niveau de son attitude...

R Oui, oui...

WAYNE MITCHELL
Couronne
Interrogé

Q ... entre mai et juillet?

R ... c'est sûr, là, elle... tu sais, elle est toujours... elle prend des pilules, elle est bouleversée, tu vois qu'elle est toujours fatiguée, elle est toujours sur le bord des larmes.

Q Est-ce qu'elle était comme ça avant que votre frère Robert déménage de la résidence, là?

R Ben, je sais qu'elle en avait parlé avant que, des fois, ça allait plus ou moins avec elle puis Robert...

Q O.K.

R ... avant que ces événements-là arrivent.

Q Mais est-ce qu'elle était comme ça; est-ce que... toujours sur le bord des larmes avant aussi?

R Non. Ben là, ç'a été... c'est ça, ç'a été... c'est... on est ses fils, là, je veux dire; elle, elle a pas d'affaire à subir les...

Q Combien de fils...

R ... ces conséquences-là.

Q Combien êtes-vous d'enfants dans cette...

R On est cinq (5) enfants.

Q Est-ce que c'est cinq (5) garçons?

R Quatre (4).

Q O.K. Alors, il y a Robert, il y a vous Wayne; qui sont les autres fils?

R Il y a Steve et Allen.

WAYNE MITCHELL
Couronne
Interrogé

Q Steve, vous avez parlé qu'il était le propriétaire?
Allen, également, qui est un...

R Oui.

Q ... fils...

5 R Oui.

Q ... et vous avez une soeur?

R Oui, Kathleen.

Q En fait... ✓

R Kathleen.

10 Q Kathleen? O.K.

Ce que vous nous avez parlé, ce que vous avez relaté
à monsieur le Juge de la situation qui prévalait, des
discussions que vous aviez avec Robert, vous
personnellement, et Steve avec Robert, est-ce que
15 votre mère était au courant de cette... de ce qui se
passait entre les frères, de vendre la maison...

R Ben oui.

Q ... puis monsieur voulait sa part?

R Oui. Je sais que Robert en avait parlé avec ma mère.

20 Q Vous, est-ce que vous en avez parlé avec votre mère?

R Ben, tu sais, j'en parlais le moins possible à ma
mère, pour pas la rendre inquiète, puis...

Q O.K. Mais ce que vous dites, c'est que... puis est-
ce que vous aviez l'impression qu'elle connaissait...
25 qu'elle savait qu'il y avait quelque chose qui se
passait?

WAYNE MITCHELL
Couronne
Interrogé

R Ah oui, c'est sûr qu'elle savait, c'est pour ça qu'elle était bouleversée comme ça.

Q O.K. Maintenant...

R Ça l'inquiétait, elle.

5 Q Pardon?

R Ça l'inquiétait.

10 Q O.K. Maintenant, j'aimerais que vous expliquiez à monsieur le Juge, là, le six (6) juillet, qu'est-ce qui s'est produit avec votre frère, le six (6) juillet?

R Ben moi, je suis arrivé de travailler, je suis allé au domicile de ma mère, puis là, elle m'avait dit que Robert était venu peu avant que j'arrive, il est arrivé une chicane avec mon frère Allen.

15 Q O.K. Juste avant, monsieur, quand vous arrivez de travailler, il est environ quelle heure?

R Il devait être à peu près cinq heures (5 h), je pense.

Q Le soir?

20 R Cinq heures cinq heures et demie (5 h - 5 h 30), oui.

Q Le soir ou le matin?

R Le soir.

Q O.K. Vous allez au domicile de votre mère?

R Oui.

25 Q Et ce que vous allez relater, par la suite, votre mère était présente, si je comprends bien?

WAYNE MITCHELL
Couronne
Interrogé

R Oui.

Q O.K. Alors, vous allez au domicile de votre mère vers cinq heures et demie (5 h 30), elle vous informe...

5 R Elle, elle était pas là; il y a pas personne là.

Q O.K.

R Ça fait que je vais chez mon frère Allen...

Q Oui.

R ... tout le monde était là; ben, ma mère...

10 Q Votre frère Allen, il demeure dans quelle municipalité?

R Charny.

Q Charny?

R Oui.

15 Q Qui, quand vous dites «tout le monde était là», qui était là?

R Ma mère était là, mon frère était là, puis sa...

PAR LA COUR :

Q Votre frère Robert?

20 R Allen.

Q Oui, mais... alors, Allen, votre mère?

R Puis sa conjointe.

Q La conjointe, O.K.

Me STEVE MAGNAN,

25 pour la Couronne :

Q Alors, vous arrivez chez Allen...

WAYNE MITCHELL
Couronne
Interrogé

R Oui.

Q ... Allen est chez lui avec sa conjointe...

R Oui.

Q ... et votre mère est là, c'est ça?

5 R Oui.

Q O.K. Qu'est-ce que vous apprenez, vous, à ce moment-
là?

R Ben là, Allen venait de manger un coup de poing dans
la face par Bob.

10 Q O.K. Bob qui est Robert?

R Bob qui est Robert.

Q Oui.

PAR LA COUR :

Ça, c'est... ça, c'est du oui-dire.

15 Me YVES SAVARD,

pour la défense :

Oui.

Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

20 Ben, en fait...

PAR LE TÉMOIN :

R Non, non, mais avec la face qu'il avait...

Me YVES SAVARD,

pour la défense :

25 Q On peut pas...

R ... c'était pas du oui-dire.

WAYNE MITCHELL
Couronne
Interrogé

Me STEVE MAGNAN,
pour la Couronne :

Q Juste un instant, monsieur, un instant; il y a une
objection ou, en tout cas, il y a quelque chose.

5 PAR LA COUR :

Ben, c'est-à-dire, c'est pas une objection...

Me STEVE MAGNAN,
pour la Couronne :

Non, mais... je comprends.

10 PAR LA COUR :

... c'est que, bon, le...

Me STEVE MAGNAN,
pour la Couronne :

Il y a une mise en garde.

15 PAR LA COUR :

Q Vous étiez pas... oui...

Me STEVE MAGNAN,
pour la Couronne :

O.K.

20 PAR LA COUR :

Q ... vous êtes pas présent lorsque Allen a eu un coup
de poing de la part de l'accusé?

R Non, mais ma mère était là.

25 Me STEVE MAGNAN,
pour la Couronne :

Q Mais qu'est-ce que vous avez pu voir, vous, chez

WAYNE MITCHELL
Couronne
Interrogé

Allen; vous avez pu voir quoi, vous?

R Ben là, qu'il a eu des ecchymoses, là, puis...

Q O.K.

R ... qu'il a eu un coup de poing, là, puis...

5 Q O.K., mais...

R ... il y avait eu une chicane entre les...

Q Les ecchymoses que vous voyez sur Allen sont à quel
endroit, sur lui?

R Euh... sur le bord de l'oeil.

10 Q Sur le bord de l'oeil?

R Oui.

Q O.K. Alors, vous voyez qu'il a des blessures...
Allen a des blessures au visage?

R Oui.

15 Q On vous informe de certaines choses?

R C'est ça. Puis là, peu longtemps après, mon frère,
il arrive; alors...

Q Quel frère?

PAR LA COUR :

20 Q Quel... quel... - là, là, écoutez, vous allez...

R Robert.

Q ... vous allez me donner vos prénoms, là...

R O.K.

25 Q ... parce que moi, je fais pas partie de la
famille...

R O.K.

WAYNE MITCHELL
Couronne
Interrogé

Q ... puis j'ai de la difficulté.

R Robert, il arrive, puis...

Q Là, O.K.

R ... dans la rue avec son fils Kevin, puis là, il
5 arrête la voiture en trombe, ça fait que là, il sort
les masses en l'air de l'auto; là, moi, je sors de la
maison, puis là, il arrive en courant vers moi, là,
en me sautant dessus, là; puis là, on s'est
chamaillé.

10 Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

Q Qui vous a sauté dessus?

R Robert m'a sauté dessus.

Q O.K. Quand vous dites : «Il sort de l'auto les
15 masses en l'air»...

R Oui.

Q ... c'est ce que vous avez dit?

R Oui.

Q On peut comprendre ce que ça veut dire, mais pouvez-
20 vous plus le détailler; comment... dans quel état il
est?

R Il sort de l'auto, ça fait que là, il m'a regardé
dans la maison, il dit : «Sors dehors, sors
dehors»...

25 Q Oui.

R ... ça fait que là, je suis sorti dehors, puis...

WAYNE MITCHELL
Couronne
Interrogé

Q Il est dans quel état, à ce moment-là, Robert?

R Il est furieux.

Q Furieux?

R Oui.

5 Q Et qu'est-ce qu'il... qu'est-ce que vous voyez qui vous permet de dire qu'il est furieux?

R Ben là, je veux dire, il crie après moi de sortir dehors, puis que...

Q O.K. Est-ce que vous êtes sorti, effectivement?

10 R Oui, je suis sorti dehors.

Q Vous êtes sorti pourquoi?

R Ben, pour aller voir qu'est-ce qu'il voulait.

Q O.K.

R Puis en plus, qu'il venait juste de fesser mon frère.

15 Q O.K. Alors, vous vous approchez...

R Ben là...

Q ... puis qu'est-ce qui se passe?

R ... "moé", j'étais encore sur la galerie, puis là, il est parti à la course de la rue pour... vers moi pour... me sauter dessus.

20 Q O.K. Puis qu'est-ce qu'il vous a fait, à ce moment-là?

R Ben là, on s'est chamaillé.

Q O.K. Et «chamaillé» de quelle façon?

25 R Ben là, il m'a sauté dessus, on a revolé sur l'auto à Bob, là, sur l'auto à Allen; là, j'ai réussi à le

WAYNE MITCHELL
Couronne
Interrogé

renverser de bord, là, c'est moi qui le tenais par le
cou...

Q Oui.

R ... puis après ça, ben, mon autre frère Allen est
5 sorti; puis là, là, c'est Kevin qui... qui l'a rudoyé
de coups.

Q Kevin étant le fils de Robert?

R Le fils de Robert, oui.

Q Il a... Kevin a rudoyé de coups qui?

R Allen, mon autre frère.

Q O.K. Alors, je comprends qu'il y a une bataille
10 impliquant Kevin et Robert contre ou face à vous et
votre frère Allen?

R C'est ça.

Q Est-ce que votre mère était présente, à ce moment-là?

R Oui.

Q Est-ce qu'elle a vu ça?

R Oui.

Q O.K. Et est-ce qu'il y a une explication qui vous a
20 été donnée, là, dans les propos que disait Robert,
qui vous a permis de comprendre pourquoi il vous
sautait dessus?'

R Non, ben c'est ça que je te dis, c'est... le pire,
là-dedans, c'est on comprend pas pourquoi que c'est
25 arrivé; si on avait pu se parler convenablement, ben,
on aurait... c'est sûr qu'on aurait trouvé un terrain

WAYNE MITCHELL
Couronne
Interrogé

d'entente, mais on n'était pas capable d'y parler.

Q O.K. Mais cette journée-là, lorsqu'il sort du
véhicule, là...

R Oui.

5 Q ... est-ce qu'il y a quelque chose qui vous permet de
comprendre pourquoi il...

R Ben, regarde, ça s'est passé, ç'a pris cinq (5)
secondes puis il s'est en venu à la course, il m'a
sauté dessus; penses-tu qu'on a eu le temps... on n'a
10 pas eu le temps de parler là "pantoute".

Q O.K. Alors, après ça, il se passe quoi; un coup, là,
qu'il vous saute dessus, puis là, ben, la chicane que
vous parlez?

R Ça fait que là, il s'est... tout le monde l'arrête,
15 le sépare; là, il commence à nous crier que ça allait
pas finir là.

Q O.K. Qui...

R C'est pas terminé.

Q Qui...

20 R Robert, il criait que c'était pas terminé, ça
commençait.

Q O.K. C'était pas terminé, ça commençait?

R Non.

Q Et quand vous dites : «Il nous crie», il crie ça à
25 qui?

R Ben...

WAYNE MITCHELL
Couronné
Interrogé

Q Qui est en mesure de l'entendre?

R C'est tout le monde qui était là : moi... moi, Allen,
ma mère puis la conjointe à Allen.

Q O.K.

5 PAR LA COUR :

Q Excusez-moi! Est-ce qu'il a dit : «C'est pas
terminé» ou... qu'est-ce qu'il a dit?

R Euh... me semble qu'il a dit : «C'est pas terminé; ça
finira pas là».

10 Q «Ça finira pas là».

Me STEVE MAGNAN,
pour la Couronne :

Q Et vous dites que votre mère était présente, à ce
moment-là?

15 R Oui.

Q Quand vous avez... quand l'incident s'est terminé,
avez-vous pu voir votre mère dans quel état elle
était?

20 R Ben là, c'est sûr que, elle, elle a commencé à
pleurer encore, puis là, c'est ça qui... qui a fait
que là, c'est là qu'il a fallu qu'elle aille à
l'hôpital, là, puis là...

Q Elle est allée à l'hôpital pourquoi?

25 R Ben, à l'hôpital, parce que là, elle... tu sais, elle
savait pas quoi faire; fallait qu'elle aille prendre
des renseignements à quelque part pour savoir qu'est-

WAYNE MITCHELL
Couronne
Interrogé

ce qu'elle va faire pour que ça arrête; faut que ça arrête à un moment donné.

Q Mais elle est allée à l'hôpital pour prendre des renseignements pour que ça arrête?

5 R Ben là, le médecin lui a conseillé d'aller au CLSC, mais elle, elle voulait avoir soit des pilules pour les nerfs ou ben quoi que ce soit pour la calmer, là.

Q Elle était dans quel état, votre mère, quand... après que la chicane avec Robert, elle était dans quel état?

10 R Elle pleurait.

Q Elle pleurait?

R Oui.

Q Et vous dites que c'est dans... à ce moment-là qu'elle est allée à l'hôpital?

15 R Euh... peut-être le... je sais pas combien de temps après; faudrait que tu demandes à elle, là; je m'en souviens pas.

Q On va y demander.

20 Elle croit...

PAR LA COUR :

Q Non, mais est-ce que c'est le... - ah, ben, vous le savez pas?

R Je le sais pas au juste combien de temps après.

25 Q Ça va, ça va.

WAYNE MITCHELL
Couronne
Interrogé

Me STEVE MAGNAN,
pour la Couronne :

Q Parce que vous savez pas si c'est la même journée ou le lendemain ou le surlendemain?

5 R Ben, c'est pas la même journée; c'était le soir que c'est arrivé.

Q O.K. Maintenant, est-ce que vous savez si les policiers ont été appelés?

R Oui.

10 Q O.K. Et les policiers ont été appelés quand?

R Ben, quand que Robert est arrivé, la mère, elle a... je pense que c'est Johanne qui a appelé les polices.

Q Est-ce que les policiers se sont présentés sur les lieux?

15 R Oui.

Q O.K. Ils se sont présentés la même journée que l'altercation avec Robert?

R Oui, peut-être deux (2) minutes après qu'il soit parti.

20 Q O.K. Robert était parti, à ce moment-là, quand les policiers se sont présentés?

R Oui.

Q Et vous mentionnez que... vous avez mentionné que, avant son départ de l'appartement, là, en haut, là...

25 R Oui.

Q ... il y avait pas de conflit avec Robert, conflit

WAYNE MITCHELL
Couronne
Interrogé

majeur avec Robert qui vous impliquait, vous?

R Non.

Q Et après le six (6) ou le sept (7) juillet, est-ce que vous l'avez revu, Robert?

5 R Euh... je pense que non.

Q O.K. Maintenant, entre cette période-là, là, le temps qu'il parte et le mois de... en juillet, le six (6) juillet, est-ce qu'il y a d'autre chose qui vous impliquait, vous et Robert?

10 R Ben moi, là, j'ai deux (2) jeunes enfants.

Q Vous avez deux (2) jeunes enfants? Ils ont quel âge?

R Quatre (4) et sept (7) ans.

Q O.K. Et qu'est-ce que vous alliez mentionner, là? Évidemment, c'est des choses qui vous impliquent vous et Robert, là, qu'on... auxquelles on fait référence. Ça va aller?

15

PAR LA COUR :

Q Prenez une grande respiration. Qu'est-ce que vous vouliez me dire? Vous avez dit : «J'ai deux (2) jeunes enfants»...?

20

R J'essaye.

Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

Q Monsieur, vous demeuriez à quel endroit, vous, à ce moment-là?

25

R À Saint-Nicolas.

WAYNE MITCHELL
Couronne
Interrogé

Q O.K. Et votre résidence, c'était quel genre... quel type de résidence vous aviez?

R Unifamiliale.

Q Unifamiliale?

5 R Oui.

Q Et entre la période du mois de mai, début mai, et le mois de juillet, est-ce que... vous alliez mentionner quelque chose : vos jeunes enfants...?

10 R Il y a des gens qui sont venus casser des vitres de chez nous.

Q O.K. Est-ce que vous savez qui?

R Je présume fortement que c'est Robert.

15 Q O.K. Ça, c'est une présomption que vous avez, ou vous avez des indices qui vous permettent de le croire?

R Ben, c'est tout arrivé dans le même temps.

Q O.K.

R Puis en plus que Robert l'a dit à quelqu'un de ses amis.

20 Me YVES SAVARD,

pour la défense :

Je vais m'objecter, là, parce que...

PAR LA COUR :

Je ne retiens pas ça, maître Savard.

25 Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

WAYNE MITCHELL
Couronne
Interrogé

Q En fait, ce que je veux savoir, moi, c'est vous savez pas qui a cassé les vitres chez vous...

R Non, je sais pas c'est qui.

Q ... assurément?

5 R Non.

Q Mais cette information-là que vous aviez que peut-être que c'était, là, est-ce que cette information-là a été livrée à votre mère?

10 R Oui, elle le savait; ben oui, ç'a été une des raisons aussi que ça... que... qu'on est rendu là aujourd'hui, là, tu sais.

Q Qu'est-ce que vous voulez dire?

R Ben, qu'on... qu'on vient ici, que elle, elle est allée à la police avec ça.

15 Q O.K.

R Ç'a été les circonstances que... qu'il a sauté sur nous autres, que là, il a cassé... il a commencé à casser des vitres chez nous; je veux dire, tu sais, c'est...

20 Q Mais les vitres chez vous, ça, vous présumez que c'est lui?

R Non, je présume que... que c'est lui puis... - en tout cas!

25 Q Vous l'avez su par quelqu'un mais vous avez pas... il y a personne... lui, il vous l'a pas dit, puis vous l'avez pas vu faire?

WAYNE MITCHELL
Couronne
Interrogé

R Non, j'ai pas de fait, non.

Q O.K.

R Pas de preuve.

Q O.K. Mais est-ce que vous aviez eu des vitres
cassées avant, chez vous?

R Non.

Q Avant le conflit avec votre frère; est-ce que vous en
aviez eu...

R Deux (2) fois en deux (2) semaines.

Q Pardon?

R Deux (2) fois en deux (2) semaines.

Q O.K. Puis ça se trouve à être à peu près quand, ça?

R Je peux... je me souviens plus des dates exactes.

Q Ça serait dans quel mois?

R C'est dans le mois de juillet.

Q O.K. Votre frère, vous le voyez ici aujourd'hui?
C'est admis, maître...

Me YVES SAVARD,
pour la défense :

Oui.

Me STEVE MAGNAN,
pour la Couronne :

... que c'est...

Me YVES SAVARD,
pour la défense :

... (inaudible) ...

WAYNE MITCHELL
Couronne
Interrogé

Me STEVE MAGNAN,
pour la Couronne :

Q Ça va, je vous remercie, monsieur.

PAR LA COUR :

5 Maître Savard.

CONTRE-INTERROGÉ PAR Me YVES SAVARD,
pour la défense :

Oui.

Q Cette maison-là, est-ce que c'est la maison
10 familiale?

R Hmm... quelle, ça?

Q La maison de votre mère?

R Celle-là à Steve.

Q À Steve, mais vous la...

15 R Mon frère Steve.

Q Votre mère l'habite depuis combien de temps?

R Une dizaine d'années, je pense.

Q Une dizaine d'années.

Et est-ce que votre frère avait déjà fait des
20 rénovations à cette maison-là?

R Oui.

Q Ça date de quand, ça?

PAR LA COUR :

Maître...

25 PAR LE TÉMOIN :

R C'est daté de...

WAYNE MITCHELL
Couronne
Contre-interrogé

PAR LA COUR :

... voulez-vous mettre des prénoms sur les frères.

Me YVES SAVARD,

pour la défense :

Q Votre frère Robert - excusez-moi!

PAR LA COUR :

D'accord.

Me YVES SAVARD,

pour la défense :

Q Votre frère Robert, est-ce qu'il a fait des rénovations sur cette maison-là?

R Oui.

Q Ça date de quand, à peu près?

R Ça date de... une quinzaine d'années.

Q Savez-vous c'était quoi les rénovations?

R On a... dans ce temps-là, on avait acheté... on a... c'est une maison unifamiliale, puis on a fait des chambres à louer en haut.

Q O.K. En réalité, au début, là, c'était des chambres qu'il y avait à l'étage, c'est ça? Votre mère demeurait au rez-de-chaussée?

R Oui.

Q Et à l'étage, c'était des chambres?

R Oui.

Q Puis je comprends que dans les rénovations, quand

WAYNE MITCHELL
Couronne
Contre-interrogé

votre frère Robert aurait demandé, là, de faire un emprunt de cinquante soixante mille (50 000 \$ - 60 000 \$) pour rénover ce qui était à l'étage, c'est ça?

5 R Oui.

Q C'est-à-dire il voulait transformer les chambres en deux (2) logements?

R Oui... ben, l'appartement du haut en deux (2) logements.

10 Q O.K. Et quand vous et Steve, vous étiez pas d'accord avec son emprunt qu'il voulait faire...

R C'est ça.

Q ... que Robert voulait faire?

R Oui.

15 Q Est-ce que vous avez dit à votre mère que peut-être vous devriez vendre la maison?

R Oui.

Q Ça fait que vous avez informé votre mère de ça?

R Peut-être, oui.

20 Q Que peut-être que ça serait nécessaire de vendre la maison si jamais il y avait un emprunt qui était fait comme ça.

Votre mère, elle voulait continuer à demeurer là?

R Oui... ben elle, elle... elle, elle nous a dit que si on la vendait, elle allait rester ailleurs.

25

Q O.K.

WAYNE MITCHELL
Couronne
Contre-interrogé

R Elle, si on avait dit qu'on vendait la maison, elle aurait été restée dans un... dans un HLM ou quelque chose comme ça; mais nous autres, ça nous intéressait pas...

5 Q Mais votre mère...

R ... on voulait pas qu'elle parte de là.

Q ... votre mère, elle... - vous, ça vous intéressait pas qu'elle parte de là?

R Non.

10 Q Vous vouliez qu'elle reste là.

Mais vous lui avez dit que Robert, lui, il voulait faire faire un emprunt puis que il voulait avoir sa part de la maison?

R C'est ça que Robert nous a dit.

15 Q O.K. Puis c'est vous qui avez dit à votre mère que peut-être faudrait vendre la maison?

R Ben, c'est ça, on savait pas quoi faire, nous autres, avec ça, là.

20 Q C'est vous qui lui avez dit à votre mère, ça, que peut-être qu'il faudrait déménager?

R Je me souviens pas si c'est moi qui y a dit ou ben c'est un autre qui y a dit, là; mais c'est venu dans la discussion pour savoir qu'est-ce qu'on fait avec la maison, c'est... - on sait pas ce qu'on allait faire, là.

25

Q O.K. Vous avez jamais eu connaissance que votre

WAYNE MITCHELL
Couronne
Contre-interrogé

frère Robert ait dit à votre mère qu'il fallait
vendre la maison?

R Non, je pense pas.

Q O.K. Puis, finalement, c'est à partir de ce moment-
là, là, que votre mère est devenue plus bouleversée,
quand il a eu les questions, là, de rénover l'étage
puis...

R Oui, c'est une question de chicane dans la famille,
ça l'a bouleversée.

Q O.K. Votre mère, est-ce qu'elle a un conjoint?

R Oui.

Q Il s'appelle...?

R Pierre Simard.

PAR LA COUR :

Q Excusez-moi! Pierre Simard?

R Pierre Simard.

Me YVES SAVARD,

pour la défense :

Q Puis il demeure à quel endroit?

PAR LA COUR :

Q Simard?

R Simard.

Q Merci.

R Il demeure à... en ville, Québec.

Me YVES SAVARD,

pour la défense :

WAYNE MITCHELL
Couronne
Contre-interrogé

Q À Québec?

R Oui.

Q Et votre mère, à votre connaissance, est-ce qu'elle va le voir souvent?

5 R Euh... plus présentement; maintenant, elle y va quasiment plus.

Q Mais à cette époque-là, là, au mois de mai...

R Elle était tout le temps rendue là.

Q Elle était tout le temps rendue chez Pierre Simard?

10 R Oui.

Q La période de mai à juillet deux mille cinq (2005), pendant l'été, là, elle le voyait très très fréquemment, c'est ça?

R Elle le voyait plus fréquemment, oui.

15 Q Pratiquement à tous les jours?

R Ben, peut-être pas à tous les jours, là, mais souvent.

Q Plusieurs fois par semaine?

R Oui.

20 Q À votre connaissance, est-ce que votre frère Robert avait des chats dans l'appartement qui était au-dessus?

R Deux (2) chats; ben, un... un ou deux (2) chats, là. Il en a perdu un, je pense, à un moment donné.

25 Q Puis vous avez parlé tantôt, là, d'une... que il avait été question, là, que la maison soit évaluée

WAYNE MITCHELL
Couronne
Contre-interrogé

pour éventuellement, peut-être, donner à Robert sa part?

R Oui.

Q Ça, c'était dans les discussions ou négociations que vous avez eues, vous, Steve et Robert?

R Euh... oui.

Q O.K. Ça, vous étiez pas en désaccord avec cette évaluation-là?

R Non.

PAR LA COUR :

C'est-à-dire avec le fait de faire évaluer...

Me YVES SAVARD,

pour la défense :

C'est ça.

PAR LA COUR :

... ou avec l'évaluation?

Me YVES SAVARD,

pour la défense :

Avec le fait de faire évaluer.

PAR LA COUR :

Parce que l'évaluation, je la connais pas, là.

Me YVES SAVARD,

pour la défense :

Non, mais avec le fait de faire faire une évaluation.

PAR LA COUR :

WAYNE MITCHELL
Couronne
Contre-interrogé

Avec le fait? Oui.

Me YVES SAVARD,

pour la défense :

Q Ça, vous étiez pas en désaccord avec ça?

5 R Non.

Q Et je comprends que lorsque Robert se serait présenté pour faire évaluer la maison, avec un évaluateur, vous êtes arrivé sur l'entrefaite, c'est ça?

R Je suis arrivé... oui.

10 Q Votre...

R Mais Robert me l'avait... m'avait avisé qu'il allait y avoir un inspecteur telle date, puis je suis allé.

Q Puis votre mère était pas là, à ce moment-là?

15 R Ben, quand que je suis arrivé, elle était pas là, elle est arrivée par la suite.

Q O.K. Est-ce que ça causait un problème le fait que votre mère soit pas là?

R Ben, je me demandais elle était où.

20 Q Mais pendant l'évaluation qui était faite, que votre mère soit...

R Ah, ç'a aucun rapport.

Q Ça changeait rien, ça?

R Non, mais "moé", je voulais savoir elle était où.

25 Q O.K. Mais vous pensez pas qu'elle était peut-être chez Pierre Simard, à ce moment-là?

R Non, elle est arrivée une demi-heure (½) après.

WAYNE MITCHELL
Couronne
Contre-interrogé

Q O.K. Pourquoi fallait absolument savoir elle était où, à ce moment-là?

R Parce que c'est ma mère, je veux savoir elle est où.

Q Vous voulez toujours savoir où elle est?

5 R Ben, j'aime ça savoir elle est où pour voir si elle est correcte, pour voir si... - si elle est supposée d'être là puis elle est pas là, je veux savoir elle est où.

10 Q Est-ce qu'elle était supposée être là cette journée-là?

R Oui.

Q Comment ça?

R Elle me l'avait dit.

15 Q O.K. Tantôt, quand vous avez mentionné qu'il y a un événement qui serait survenu le six (6) juillet, vous avez mentionné que Robert est arrivé en trombe, puis qu'il serait sorti de la voiture, puis il se serait dirigé rapidement vers vous?

R Oui.

20 Q Vous, est-ce que vous êtes sorti de la maison, à ce moment-là?

R Oui.

Q Vous êtes allé à sa rencontre?

R J'étais encore sur la galerie quand qu'il est arrivé.

25 Q Mais quand il vous a fessé, là, vous vous êtes dirigé vers lui, à ce moment-là?

WAYNE MITCHELL
Couronne
Contre-interrogé

R Je suis sorti dehors, oui.

Q Oui?

R Oui.

Q O.K. Pourquoi pas être resté dans la maison?

5 R S'il voulait me parler, pourquoi je sortirais pas
dehors?

Q Ben quand vous le voyez à l'extérieur, vous voyez
qu'il semble être plutôt agressif?

R Oui, mais...

10 Q Mais vous allez à sa rencontre quand même?

R Oui... ben, je suis resté dans... j'étais encore sur
le terrain à mon frère.

Q Vous permettez que je m'adresse à mon client un
instant, monsieur le Juge?

15 **PAR LA COUR :**

Oui.

Me YVES SAVARD,

pour la défense :

20 J'aurai pas d'autres questions pour monsieur
Mitchell.

Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

Q Merci, monsieur.

PAR LA COUR :

25 Q C'est tout, monsieur.

R Merci.

WAYNE MITCHELL
Couronne
Contre-interrogé

Q Monsieur, est-ce que vous pouvez... monsieur Mitchell, pouvez-vous demander... ah, ben, je... - madame Cécile Fortin, je sais pas si elle va entendre.

5 ET LE DÉPOSANT NE DIT PLUS RIEN.

PAR LA GREFFIÈRE :

Madame Cécile Fortin, à la salle 2.10.

Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

10 Madame Fortin, approchez-vous ici, s'il vous plaît. Déposez votre sac.

L'an deux mille cinq, le vingtième jour du mois d'octobre, a comparu :

15 CÉCILE FORTIN

Âgée de soixante-dix (70) ans.

2216, de l'Express, Charny.

ASSERMENTÉE

INTERROGÉE PAR Me STEVE MAGNAN,

20 pour la Couronne :

Q Bonjour, madame Fortin, on se connaît déjà, on s'est rencontré; je vous présente monsieur le Juge Drouin, c'est à monsieur le Juge que vous devez adresser vos réponses et parlez assez fort pour qu'on puisse bien vous comprendre; et à votre droite, il y a maître Savard qui aura sûrement des questions...

25

CÉCILE FORTIN
Couronne
Interrogée

R Bonjour.

Q ... à vous poser par la suite.

Est-ce que vous êtes capable de rester debout pour rendre votre témoignage?

5 R Oui.

Q Si vous sentez que vous êtes fatiguée, vous pourrez peut-être demander la permission et possiblement qu'on vous permettra de vous asseoir.

PAR LA COUR :

10 Q Si vous sentez que vous êtes fatiguée, madame, ne me demandez pas la permission, vous vous assoirez.

Me STEVE MAGNAN,
pour la Couronne :

Q Ça va, madame?

15 Madame Fortin, vous avez soixante et dix (70) ans, c'est ce que vous avez mentionné?

R Oui.

Q Et vous demeurez à... sur la rue de l'Express, à Charny?

20 R Oui.

Q Vous avez combien d'enfants, madame?

R Cinq (5).

Q Cinq (5).

Comment s'appellent vos enfants?

25 R Mon fils, c'est Steve, Allen, Robert, Wayne...
Kathleen et Wayne.

CÉCILE FORTIN
Couronne
Interrogée

Q Est-ce que ça, c'est l'ordre... vous les avez donnés par ordre...

R Oui.

Q ... chronologique ou en âge; le plus vieux étant Steve?

R Oui.

Q Et le plus jeune étant Wayne?

R Oui.

Q Madame, vous savez que vous êtes ici parce qu'il y a des accusations qui ont été portées pour des événements qui se seraient produits entre le mois de mai deux mille cinq (2005) et le mois de juillet deux mille cinq (2005). Pouvez-vous indiquer à monsieur le Juge d'abord, au mois de mai deux mille cinq (2005), là, au printemps de cette année, à quel endroit vous demeuriez?

R À 2216, de l'Express.

Q C'est la même adresse que vous avez donnée?

R Oui.

Q Quel type de résidence c'était; quel genre de place c'était?

R Vous voulez dire quelle sorte de maison?

Q Oui.

R C'est un deux (2) étages.

Q Vous occupiez quel étage?

R Le... le premier.

CÉCILE FORTIN
Couronne
Interrogée

Q Le premier.

PAR LA COUR :

Q Vous voulez dire...

R En bas.

5 Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

Q Le rez-de-chaussée, là, l'étage...

R Le rez-de-chaussée, c'est ça.

Q Qui habitait en haut?

10 R Robert.

Q Robert. Et ça faisait combien de temps que vous,
vous demeuriez dans cette résidence-là?

R Moi, ça fait dix-huit (18) ans; dix-sept dix-huit
(17-18) ans.

15 Q Et Robert, lui, ça... il a resté là combien de temps?

R Deux (2) ans.

Q Deux (2) ans.

20 Savez-vous quand est-ce qu'il est parti, Robert;
parce que je comprends, est-ce qu'il demeure encore
là, Robert?

R Non.

Q O.K. Il est parti...

R Il demeure à Saint-Jean.

Q Il est parti à peu près quand de cette place-là?

25 R Vers le... au mois de mai.

Q Au mois de mai.

CÉCILE FORTIN
Couronne
Interrogée

Ça appartient à qui cette résidence-là?

R Ça appartenait à mon fils Steve.

Q Steve. Est-ce que vous savez, vous, pourquoi Robert est parti de cet endroit-là?

5 R Puis c'est une question d'argent.

Q Une question d'argent. Une question d'argent qui impliquait qui et qui?

R Ça impliquait Steve.

Q O.K. Et qui?

10 R Puis Robert.

Q Et quand il est parti, savez-vous dans quel état il est parti, Robert? Il était comment quand il est parti, Robert?

15 R Je le sais pas; quand... quand il est parti de la maison, moi, j'étais pas là; je suis arrivée, il était parti.

Q O.K.

20 R Il m'avait appelée, par exemple, pour me dire qu'il était déménagé parce qu'il pouvait pas payer aux deux (2) places; c'est parce que il avait une place à... dans une maison, à... son garçon avait une maison à Saint-Jean-Chrysostome.

Q O.K. Est-ce que je dois comprendre qu'il était parti rester avec son garçon?

25 R Oui.

Q À Saint-Jean-Chrysostome.

CÉCILE FORTIN
Couronne
Interrogée

Est-ce que, bon, il est parti, il est déménagé, c'est ce que... - quand vous dites «il est parti», il est déménagé?

R Il est déménagé, oui.

5 Q En aviez-vous parlé... - avant qu'il déménage, à quelle fréquence vous le voyiez, votre fils, quand qu'il était en haut de chez vous, Robert?

R Ben, je pouvais le voir à tous les jours; des fois, j'ai peut-être une semaine sans le voir, je le sais pas, là.

10 Q Est-ce qu'il a été question qu'il déménage; qu'il vous informe que là, il s'en allait, puis qu'il allait déménager, qu'il regardait ailleurs?

R Ben, il m'en avait parlé un peu que si ça marchait pas avec l'argent qu'il avait demandé, que... qu'il déménagerait parce que il était pas capable de payer aux deux (2) places.

15 Q O.K. Mais il y a une journée, vous apprenez de monsieur Robert que il est déménagé?

20 R Oui.

Q O.K. Et ça, c'est à peu près à quelle époque, ça?

R Peut-être vers... ben, ça doit être vers le mois de mai.

Q Vers le mois de mai? O.K.

25 Comment était votre relation avec votre fils avant qu'il déménage?

CÉCILE FORTIN
Couronne
Interrogée

R Très bien.

Q Très bien.

Et après qu'il soit déménagé, comment était votre relation avec Robert?

5 R Après qu'il ait été déménagé à Saint-Jean?

Q Oui, qu'il est parti, là, de cet endroit-là; comment ça s'est... comment qu'il se comportait à votre égard et comment était votre...

10 R Ben là, vu que Steve avait pas voulu pour l'argent, ben là, il (le) harcelait un peu à cause de ça puis il disait que je prenais pour eux autres.

Q O.K. Quand vous dites : «Il vous harcelait un peu», ça se manifestait comment; comment? Qu'est-ce que vous voulez dire par : «il me harcelait»?

15 R Ben là, il disait : «Tu prends pour eux autres, puis c'est ci, puis c'est ça; je me ferai pas voler, ta-ta-ti»; ça fait que là, je me disais... j'ai dit : «Essaye de... essayez de vous entendre; moi, j'ai pas d'affaire à ça, ça me regarde pas».

20 Q Ces... ces conversations-là, quand vous dites : «Il me disait», ces conversations-là avaient lieu... c'est des conversations qui avaient lieu comment? Est-ce que c'était de vive voix? C'était comment?

25 R Oui, oui, il venait me parler; il y a des fois, c'était au téléphone, puis il y a des fois qu'il venait à la maison, puis qu'il me parlait de ça.

CÉCILE FORTIN
Couronne
Interrogée

Q O.K. Alors, il vous parlait de ça, ce que vous nous avez mentionné; il vous parlait de ça sur quel ton? Quand il vous adressait la parole sur...

R Il me parlait fort, puis des fois, il criait, puis moi, ça m'énervait; ça me donnait... ça m'a assez... ça m'énervait assez, là, que j'en avais des brûlements d'estomac puis j'avais mal à la tête, puis les nerfs, je "shakais", j'étais plus capable d'endurer ça.

Q Donc, quand il... à quelle fréquence qu'il pouvait aller chez vous, à partir du moment qu'il est déménagé, comment de fois qu'il pouvait...

R Peut-être deux trois (2-3) fois par semaine.

Q Deux trois (2-3) fois par semaine qu'il se rendait chez vous?

R Oui.

Q Et il se rendait chez vous, à ce moment-là, pourquoi?

R Pour me parler de ça, que moi, je voulais rien savoir; j'avais beau lui dire que ça me regardait pas, que j'avais pas d'affaire à ça.

Q Mais je vais peut-être vous demander d'être un peu plus précise : parler de ça, on comprend un peu, «de ça», ça voulait dire quoi; mais c'est quoi les termes qu'il employait puis qu'est-ce qu'il vous disait? Parce que tantôt, vous avez dit «patati-patata».

R Ah! C'est parce qu'il... il me parlait de... il me

CÉCILE FORTIN
Couronne
Interrogée

parlait d'argent, puis moi, je lui disais que j'avais pas d'affaire à ça.

Q O.K.

R Puis il voulait que je m'en mêle puis il disait que j'étais la mère, que de me mêler de ça, puis moi, je leur disais : «Arrangez-vous ensemble, ça vous regarde; moi, j'ai pas d'affaire à ça, cet argent-là».

Q Est-ce qu'en fait, vous aviez affaire? Est-ce que c'était votre argent à vous?

R Ben non, c'était pas mon argent, c'était... c'était Steve puis...

Q O.K. Et est-ce que vous aviez une part d'argent ou de... de... du partage qu'il pouvait y avoir pour cet argent-là? Est-ce que vous, vous aviez... vous aviez... vous avez une partie de votre argent à vous qui était impliquée là-dedans?

R Non, non, non, non, non; non, non.

Q O.K. Et...

R Ben, c'était Steve.

Q O.K. Puis l'argent, là, qu'il voulait que vous vous mêliez de ça, c'était quoi, en gros, là, qui était là?

R Lui, il voulait que je parle aux p'tits gars - je le sais pas - il voulait que je parle à Steve puis à Wayne, peut-être, pour essayer de les convaincre de

CÉCILE FORTIN
Couronne
Interrogée

y prêter; je le sais pas.

Q O.K.

R Mais "moé", je trouvais que c'était une grosse somme puis que...

5 Q O.K. Puis c'était quoi la somme qui était en jeu?

R Cinquante mille (50 000 \$).

Q O.K. Puis est-ce que vous savez pourquoi il voulait cinquante mille (50 000 \$)?

10 R Parce qu'il voulait faire des logements en haut de chez moi.

Q O.K.

R À 2216.

15 Q Donc, vous dites qu'il allait chez vous, vous avez mentionné «assez souvent»; c'est à peu près à quelle fréquence - je m'excuse de vous reposer la question?

R À peu près deux trois (2-3) fois par semaine.

Q Deux trois (2-3) fois par semaine qu'il vous parlait de ça?

20 Et vous, là, au début, quand qu'il vous parle de ça, les premières fois, là, les premières fois qu'il vous parle de ça, vous réagissez comment? Vous lui dites quoi à Robert?

25 R Ben moi, je lui disais... je lui disais : «Parles-en, parles-en... parle-leur-z'en à eux autres, ils vont savoir quoi faire; moi, je le sais pas».

Q O.K. Et le ton sur lequel il vous disait ça, comment

CÉCILE FORTIN
Couronne
Interrogée

il se comportait à votre égard?

R Il y a des fois qu'il criait, il y a des fois qu'il était doux; ça dépend, c'était jamais pareil.

Q Vous dites : «Des fois il criait, des fois il était...»?

R Il était plus doux, il parlait...

Q O.K.

R ... plus doucement, là; mais...

Q O.K.

R ... il y a des fois que...

Q O.K. Et là, à un moment donné, bon, il venait chez vous; puis vous avez dit également qu'il y avait des... il vous appelait? Est-ce que j'ai compris ça?

R Oui. Ben "moé", je l'ai appelé, au mois de juin, je pense, je l'ai appelé puis je lui ai dit que s'il était pas capable de venir à la maison sans crier après moi, de pas venir.

Q O.K. Et est-ce que vous avez...

R Après ça, ç'a été tranquille; il a pas rentré dans la maison.

Q O.K. Mais «ç'a été tranquille»; après ça, il a plus reparlé de cette situation-là?

R Non, parce qu'il est pas revenu à la maison, je lui ai pas reparlé.

Q O.K. Est-ce qu'il y a eu des conversations télé...
- parliez-vous à vos fils par téléphone?

CÉCILE FORTIN
Couronne
Interrogée

R Euh... après, vous dites?

Q Oui.

R Si je lui parlais; après le... que je l'aie eu appelé, non.

5 Q O.K. Avant, entre le moment qu'il parte puis quand vous dites, là : «Arrête de venir à la maison», est-ce qu'il y a eu des conversations téléphoniques?

R Oui.

10 Q O.K. Puis ces conversations-là téléphoniques étaient... se passaient comment?

R Il me criait encore, puis il me parlait, puis disait : «M'man, t'es la mère, vois-y, puis...» - moi, je lui ai toujours dit que c'était pas de mes affaires, que ça me regardait pas.

15 Q Et à quelle fréquence, et combien de fois il pouvait vous appeler, parce que vous donnez la fréquence où il allait chez vous?

R Peut-être deux trois (2-3) fois par semaine, je le sais pas au juste; peut-être quatre (4).

20 Q Quand vous dites «je le sais pas, deux trois (2-3) fois», est-ce que...

R C'est peut-être quatre (4).

Q O.K.

R Comprenez-vous?

25 Q Est-ce que je dois comprendre que c'est... il vous appelle deux trois (2-3) fois, peut-être quatre (4),

CÉCILE FORTIN
Couronne
Interrogée

puis il va chez vous, vous avez dit deux trois (2-3)
fois, peut-être quatre (4)?

R Puis encore, il venait chez nous.

Q Et ça s'additionne, là, on est rendu à...

5

R Ben oui, c'est ça.

Q Par semaine...

R Oui.

Q ... si on fait l'addition, là, on arrive à un
chiffre, c'est le nombre de fois qu'il vous parlait
de ce sujet-là?

10

R Oui.

Q O.K.

PAR LA COUR :

Q Excusez-moi! Madame, on vous a demandé, vous avez
dit qu'après que vous lui ayez eu dit que s'il était
pas capable d'aller chez vous sans crier, de pas
venir, il est pas retourné?

15

R Il venait dans la cour...

Q Mais il est pas rentré dans la maison?

20

R ... mais il rentrait pas.

Q D'accord. Il venait dans la cour, mais est-ce qu'il
vous parlait?

R Non.

Q Bon. Ensuite, vous avez dit que après, cependant,
que vous lui avez dit ça, il vous téléphonait? Il
rentrait pas dans la maison mais il vous téléphonait?

25

CÉCILE FORTIN
Couronne
Interrogée

R Non. Euh... ben, non. Après que je l'ai eu appelé, là, il m'appelait plus, il venait plus dans la maison, il venait juste dans la cour. Je l'ai appelé au mois de juin, là, pour lui dire ça.

5 Q Madame, écoutez-moi bien, si vous comprenez pas, dites-le-moi. Bon.

Vous m'avez raconté que, à cause des agissements de votre fils Robert, vous lui avez dit, à un moment donné : «Si t'es pas capable de venir à la maison sans crier, viens plus»?

10 R Oui.

Q Bon. Vous dites : «Il n'est jamais revenu dans la maison»...

R Après que je l'aie eu appelé.

15 Q Oui. Il est jamais revenu dans la maison?

R Non.

Q Bon. Il est revenu dans la cour?

R Oui.

Q Bon. Vous parlait-il?

20 R Non; non...

Q Bon.

R ... parce que moi, les stores étaient fermés, les portes étaient barrées parce que j'avais peur.

25 Q Ça va. Un instant, juste une seconde. Ça sera pas long.

Je suis intervenu, madame, parce que, d'après votre

CÉCILE FORTIN
Couronne
Interrogée

témoignage et les questions qu'on vous a posées, j'avais compris que après que vous lui avez dit de plus revenir, qu'il vous avait téléphoné. Bon. Donc, les téléphones qu'il vous faisait...

5 R C'est avant que...

Q ... on les additionne aux visites qu'il vous faisait...

R Oui.

Q ... avant que vous lui disiez...

10 R Oui.

Q ... de pas revenir?

R Oui.

Q Merci.

Me STEVE MAGNAN,

15 pour la Couronne :

Ça va, monsieur le Juge?

PAR LA COUR :

Oui.

Me STEVE MAGNAN,

20 pour la Couronne :

Q Et vous avez mentionné, que même après le téléphone, par contre, qu'il allait chez vous?

R Dans la cour.

25 Q Dans la cour. Et vous avez ajouté : «Mes stores étaient fermés, mes portes étaient barrées parce que j'avais peur». D'abord, pourquoi vos stores étaient

CÉCILE FORTIN
Couronne
Interrogée

fermés?

R Parce que je voulais pas qu'il vienne, puis j'avais peur... j'avais peur qu'il rentre, c'est pour ça que je barrais mes portes, je fermais mes stores, je
5 voulais pas voir personne.

Q O.K. «Personne», incluant votre...

R Non, non, pas mes autres fils.

Q O.K. Mais «personne», qui, à ce moment... quand vous dites : «Je voulais pas voir»?

R Je voulais pas voir Bob parce que j'avais peur.

Q Et pourquoi aviez-vous peur?

R Ben écoutez, je l'ai vu... je l'ai... je l'ai vu...
- comment je vous dirais ben ça, donc? - je l'ai vu
fâché, là...

Q Oui.

R ... puis quand il est venu se battre avec Allen...

Q Oui.

R ... puis là, j'étais plus capable.

Q On y reviendra un peu pour la bataille, là, avec
20 Allen, là...

R Oui.

Q ... on va y arriver.

Vous dites : «Je barrais mes portes également», et vous aviez peur?

R Oui, puis je "shakais"; aussitôt que je voyais
25 l'auto, j'étais pas capable.

CÉCILE FORTIN
Couronne
Interrogée

Q O.K. Vous "shakiez".

Et il allait chez vous pourquoi, à ce moment-là;
qu'est-ce qu'il faisait?

R Je le sais pas, je regardais pas.

5

Q O.K.

R Je voyais l'auto arriver dans mon store, là...

Q Parlez un petit peu plus fort, s'il vous plaît.

R Je le voyais arriver par rapport aux stores, là...

Q O.K.

10

R ... c'est pour ça que... j'ai changé mes serrures
puis lui, il avait changé celle-là du haut; moi, j'ai
changé... j'ai fait changer les miennes.

Q Venons-en justement, vous dites l'incident par
rapport à Allen, qu'est-ce que vous avez vu, vous,
par rapport à Allen? Qu'est-ce qui s'est passé
impliquant Allen et Robert?

15

R Allen s'en allait avec des outils pour aller
travailler au deuxième...

Q Oui.

20

R ... puis là, Bob est arrivé, puis là, moi, qu'est-ce
que c'est que j'ai vu, j'ai vu qu'il criait...

Q Que qui criait?

R Que Robert criait...

Q Oui.

25

R ... et puis là, je sais pas, ça... il a donné... ç'a
d'l'air - je l'ai pas vu, là...

CÉCILE FORTIN
Couronne
Interrogée

Q O.K.

R ... il a donné un coup de poing à Allen, puis là, je les ai vus à terre.

Q O.K. Mais vous avez pas vu qui a donné un coup de poing à qui? On vous l'a dit mais vous l'avez pas vu?

R Oui.

Q Mais c'est Robert qui criait?

R Oui.

Q Ça s'est passé où, ça, cette...

R Chez moi, à 2216...

Q O.K.

R ... de l'Express.

Q Oui, mais sur le terrain...

R En arrière.

Q En arrière?

R Oui, oui, sur mon terrain.

Q O.K. Puis quand vous entendez crier Robert, vous l'entendez crier quoi?

R Je me rappelle plus qu'est-ce que... - j'étais tellement sur les nerfs, moi, que...

Q Et qu'est-ce que vous voyez quand vous allez voir en arrière?

R Ben là, je vois Allen à terre puis Bob par-dessus.

Q O.K. Puis qu'est-ce qu'il fait, Bob, par-dessus?

R Il serrait; serrer le cou, je le sais pas trop, mais

CÉCILE FORTIN
Couronne
Interrogée

je sais que Allen avait un oeil de blessé, là.

Q Quand vous dites : «Il serrait le cou, mais je sais pas trop»; est-ce que vous dites que vous avez pas vu ou vous l'avez vu serrer le cou?

5 R Oui, oui, je l'ai vu, il était à... je les voyais.

Q O.K. Et donc, Robert serrait le cou de Allen, puis vous dites qu'après, vous avez constaté que Allen avait un oeil blessé?

R Oui.

10 Q O.K. Est-ce que vous aviez vu Allen avant, vous, l'altercation?

R Ben oui.

Q Est-ce que vous aviez constaté que Allen était blessé avant?

15 R Ben non, il sortait de la maison.

Q O.K. Mais là, vous voyez que Allen, il a un oeil blessé?

R Oui.

20 Q Puis comment ç'a arrêté, ça, dans la cour, là, les deux (2) gars qui sont un par... ben, Robert qui est par-dessus Allen?

R J'ai téléphoné aux polices.

Q O.K. Et qu'est-ce qui s'est produit?

25 R Là, les polices sont arrivées, ils ont parlé avec, puis... ils ont réussi à... - je le sais pas trop - à... - en tout cas, il s'est en allé...

CÉCILE FORTIN
Couronne
Interrogée

Q O.K. Les policiers sont allés...

R ... puis là, les polices...

Q Excusez-moi!

R Oui.

5 Q Les policiers sont allés, et les policiers ont parlé avec; «avec», c'est avec Robert?

R Je le pense.

Q O.K. Vous avez pas vu?

R Parce que là, ils ont pas voulu que je sorte; ils
10 m'ont fait rentrer dans la maison.

Q O.K. Mais les policiers sont allés?

R Oui.

Q Et qu'est-ce que vous avez fait, vous, par la suite?

R Là, j'ai... ben, j'ai appelé les polices puis quand
15 Robert a été parti, là, les polices m'ont dit de pas rester seule à la maison...

Q O.K.

R ... ça fait que je me suis en allée chez Allen...

Q Oui.

20 R ... mon autre fils...

Q Oui.

R ... et puis là, il est revenu - ça, c'est arrivé vers quatre heures (4 h) chez nous, quatre heures quatre heures et...

25 Q L'incident chez vous, c'est vers quatre heures (4 h)?

R Vers six heures six heures et demie (6 h - 6 h 30)

CÉCILE FORTIN
Couronne
Interrogée

c'est arrivé chez Allen encore une autre fois.

Q O.K. Quatre heures (4 h), c'est l'après-midi; puis six heures six heures et demie (6 h - 6 h 30), c'est après...

5 R C'est ça.

Q ... sur l'heure du souper?

R Oui.

Q Puis quand vous dites : «C'est arrivé une autre fois», est-ce que c'est la même journée?

10 R Dans la même journée.

Q O.K. Alors, vous allez chez Allen parce que les policiers vous disent de pas rester chez vous; et là, chez Allen, vous voyez qu'il se passe quoi?

15 R C'est encore... là, il sort dehors, les mains en l'air, puis ça criait, puis...

Q Madame, qui sort dehors?

R ... là, j'ai crié à ma...

Q Excusez-moi! Qui sort dehors?

R Je veux dire, il sort de l'auto...

20 Q Oui.

R ... Robert.

Q Robert sort de l'auto?

R Puis là, il se met à crier après... je pense après Wayne.

25 Q O.K. Donc, Wayne était où, à ce moment-là?

R Wayne, il arrivait de travailler.

CÉCILE FORTIN
Couronne
Interrogée

Q Et il était chez qui, à ce moment-là?

R Il était chez Allen.

Q O.K. Et vous, vous voyez ça?

R Oui.

5 Q Qu'est-ce qu'a fait...

R Là, j'ai...

Q ... Robert quand il sort de l'auto; Robert, il fait
quoi?

10 R Ben là, il avait les deux (2) mains en l'air puis il
criait, puis... - je le sais pas trop encore, là,
j'étais dans la maison quand... - puis là, ça... j'ai
sorti dehors, puis ça s'est "pogné"; quand j'ai vu
ça, j'ai dit à ma belle-fille, j'ai dit : «Appelle la
police».

15 Q O.K. Avant que l'incident se passe, avant que Robert
arrive, comment était Wayne, à ce moment-là, dans la
maison?

R Ben, il arrivait de travailler, il était normal.

Q Il était normal?

20 R Ben oui.

Q O.K. Et là, vous me dites que Robert... vous dites
au Tribunal que Robert arrive en voiture; quand qu'il
sort de sa voiture, Robert, il est dans quel état; il
est comment?

25 R Ah, je l'ai jamais vu comme ça, jamais!

Q O.K.

CÉCILE FORTIN
Couronne
Interrogée

R Jamais!

Q Mais comment vous l'avez vu?

R C'était pas un violent.

Q Vous l'avez jamais vu comme ça; mais pouvez-vous dire
5 comment vous l'avez vu, à ce moment-là?

R Là, je l'ai vu violent; je le sais pas, je le sais
pas; il était en colère, je le sais pas trop.

Q O.K. Mais ça... qu'est-ce que... comment ça se
manifeste, là? Vous voyez quoi pour voir : «Je l'ai
10 jamais vu comme ça, il était en colère»; qu'est-ce
qu'il fait?

R Ben, les bras en l'air puis crier, puis j'ai jamais
vu ça; je l'ai jamais vu comme ça, je le connais pas
sous ce jour-là.

Q O.K. Et qu'est-ce que... donc, il crie à qui ou crie
15 quoi?

R Il criait à... il devait crier à Wayne puis à Allen.

Q O.K. Et qu'est-ce que... qu'est-ce qui se passe,
parce que vous dites que vous avez pas vu qu'est-ce
20 qui s'est passé au début, mais...

Q Là, je sais qu'il a "pogné"... je sais pas si c'est
Wayne ou... Wayne, je pense qu'il a "pogné" Bob par
le cou pour essayer de l'arrêter...

Q Oui.

R ... puis... là, je sais que Allen s'en est mêlé, mais
25 là, je peux pas vous dire rien, là.

CÉCILE FORTIN
Couronne
Interrogée

Q O.K. Mais qu'est-ce que vous avez vu, quand vous êtes dehors, sans savoir qui a attaqué qui ou qu'est-ce qui s'est passé...

R C'est Bob qui... c'est Robert qui a commencé à sauter sur eux autres.

Q O.K. Et quand vous voyez, vous, là, vous, c'est quoi la scène que vous voyez quand vous êtes... quand vous êtes en mesure de voir ce qui se passe? Qu'est-ce qui se passe entre les gars, là?

R Ah ben là, qu'est-ce qui se passe? Qu'est-ce... qu'est-ce...

Q Ce que vous voyez qui se passe dehors?

R Je trouvais que ça avait pas de bon sens; non, j'ai dit : «La violence, j'endure pas ça».

Q O.K. Et vous avez fait quoi, à ce moment-là?

R On a appelé les policiers, puis là, Bob était par... il était parti quand...

PAR LA COUR :

Q Pardon?

Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

Q Mais Bob...

R ... quand les policiers sont arrivées...

Q O.K. Êtes-vous en mesure de dire au Tribunal...

R ... la deuxième fois.

Q Oui. Est-ce que vous avez entendu des choses que

CÉCILE FORTIN
Couronne
Interrogée

disait Bob, là, Robert, à ce moment-là, durant...
quand il est chez Allen?

R Je sais qu'il a dit, il dit : «C'est pas fini, ça commence».

5 Q O.K. «C'est pas fini, ça commence»; et ça, c'est avant...

R Après.

Q ... après l'altercation avec... avec Wayne et Allen.
Et là, les policiers ont été appelés?

10 R Oui.

Q Vous, vous étiez dans quel état, à ce moment-là?

R Sur les nerfs.

Q Sur les nerfs.

15 Vous nous avez dit tantôt que les stores, la porte était barrée, vous aviez peur; est-ce que je dois comprendre que c'est après cet incident-là chez Allen ou c'était avant, chez Allen, que vous refermiez vos stores, barrer vos portes?

20 R Quand ç'a commencé, là, le harcèlement, là, pour moi, puis j'ai commencé à... à fermer mes stores puis à barrer mes portes, puis là, je sortais plus - moi, j'aime ça aller prendre des marches - j'allais plus, mais... - maintenant, là, j'ouvre mes stores, je vais prendre mes marches puis j'ai pas peur.

25 Q O.K., maintenant, non, mais il y a une époque...

R Non, parce que, justement, il est tranquille, là.

CÉCILE FORTIN
Couronne
Interrogée

5 Q O.K. Mais jusque-là, cet événement-là qui... chez Wayne ou chez Allen, enfin, impliquant Wayne, vous dites que même, c'était avant que vous aviez barré vos portes, fermé vos stores, et vous avez même changé vos serrures?

R Oui.

10 Q Il vous parlait, quand il avait ces conversations-là, là, puis vous dites de harcèlement, quand il vous parlait, puis que vous dites que là, il insistait toujours sur les mêmes choses, puis il y a eu les conversations, est-ce qu'il y a d'autres choses qui vous ont été dites - parce que vous dites : «J'avais peur» - est-ce qu'il y a des choses? Qu'est-ce... pourquoi vous aviez peur, à ce moment-là? De quoi aviez-vous peur?

15 R Ben, j'avais peur que ça aille trop loin, cette affaire-là; je voulais pas que ça continue.

Q O.K. Mais pourquoi vous pensiez que ça pouvait aller trop loin et que ça continue?

20 R Parce qu'il m'avait dit, il m'avait dit que... que c'était pas fini.

Q O.K. Puis ça, est-ce que c'est au moment chez Allen qu'il vous a dit que c'était pas fini?

R Oui.

25 Q O.K. Donc, ça, c'est... à un moment donné, il vous dit ça chez Allen, l'incident chez Allen : «C'est pas

CÉCILE FORTIN
Couronne
Interrogée

fini»?

R Oui.

Q O.K.

R Il l'a dit en entrant dans l'auto.

5 Q O.K. Et... mais vous dites que avant même l'incident
chez Allen, vous aviez changé votre serrure; c'est ce
que j'ai compris? Vous êtes... vous fermiez vos
stores, vous barriez vos portes; donc, je dois
comprendre - vous nous avez dit tantôt - «J'avais
10 peur aussi»; et pourquoi aviez-vous peur avant qu'il
s'en prenne à Allen?

R Parce que j'avais peur qu'il vienne chez nous puis
qu'il commence encore à crier après moi, parce que je
n'étais pas capable d'en... je ne suis pas capable
15 d'endurer... faire crier après moi.

Q Et quand il criait après vous, qu'est-ce qu'il vous
disait?

R Ben, j'ai... il a déjà... il criait des fois après
moi par rapport que... que je prenais de l'eau chaude
20 ou que je fermais pas mes portes en bas pour pas que
le... le... - comment je dirais ben ça, donc? - quand
je fermais mes portes en bas, la chaleur restait
plus, ça coûtait moins cher de chauffage; il me...

Q Est-ce que vous vous rappelez, madame, de ce qu'il
25 vous disait précisément lorsque... - vous dites que
là, il criait après vous, là - lorsqu'il se

CÉCILE FORTIN
Couronne
Interrogée

présentait, là, il y avait la maison puis l'argent, puis ces choses-là; est-ce que vous vous rappelez exactement de ce qu'il vous disait, les paroles qu'il utilisait à votre égard?

5 R Je comprends pas ce que vous voulez dire.

Q Est-ce que vous êtes en mesure de dire au Tribunal qu'est-ce qu'il vous... quand il criait... quand il criait dans la maison, là, de vous en mêler, qu'est-ce qu'il... comment qu'il vous disait ça? Qu'est-ce qu'il vous mentionnait? Est-ce que vous vous rappelez des paroles qu'il utilisait?

R Dans le moment, non.

Q Pardon?

R Dans le moment, je me rappelle pas, là, au juste qu'est-ce que ... (inaudible) ...

Q Est-ce que vous avez... - vous vous rappelez d'avoir rencontré les policiers?

R Oui.

Q Est-ce que vous vous rappelez d'avoir donné une version, une déclaration aux policiers? D'avoir dit aux policiers : «Voici ce qui s'est produit»?

R J'ai un blanc de mémoire.

Q Est-ce que vous vous rappelez d'avoir rencontré les policiers, entre autres, une policière?

25 R Oui.

Q Qui est derrière vous, madame?

CÉCILE FORTIN
Couronne
Interrogée

R Oui.

Q Vous vous rappelez de l'avoir rencontrée?

R Oui.

5 Q Est-ce que vous vous rappelez de lui avoir dit ce que vous aviez vécu et ce qui s'était produit?

R Je suis pas capable de me...

PAR LA COUR :

Q Est-ce que, madame, est-ce que vous comprenez la question, d'abord?

10 R C'est ça que je... je peux pas... faudrait que je la regarderais.

Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

15 Q Je vais... je vais vous montrer ici un document; juste avant, je vous montre un document. Est-ce que vous reconnaissez ce document-là?

R Oui.

Q Ça vous dit quelque chose?

R Oui, je l'ai lu tout à l'heure.

20 Q Qu'est-ce que c'est, ce document-là?

R C'est ma déclaration.

Q O.K. Est-ce que vous vous rappelez à qui vous avez donné cette déclaration-là?

R Oui, à Marie-Ève Beaulieu.

25 Q O.K. Est-ce que c'est la policière qui est juste derrière vous, ici?

CÉCILE FORTIN
Couronne
Interrogée

R Oui.

Q O.K. Est-ce que vous vous rappelez, il y a une signature en bas, est-ce que vous la reconnaissez?

R C'est la mienne, oui.

5 Q C'est votre signature?

R Oui.

Q Est-ce que vous l'avez... non pas aujourd'hui, mais avant de signer la journée que vous l'avez donnée, est-ce que vous vous rappelez d'avoir relu cette déclaration-là? C'est pas votre main d'écriture, c'est pas vous qui avez écrit ça?

10 R Ben non, non, c'est pas moi.

Q Est-ce qu'on vous l'a relue?

R Oui.

15 Q Et vous avez signé en bas?

R Oui.

Q O.K. Je vais attirer votre attention sur un passage, je vais vous demander - vous avez vos verres, vous pouvez lire, ça va?

20 R Oui.

Q Je vais vous demander de lire juste un passage pour vous, et non pas pour le Tribunal, mais de le lire, on va voir si ça peut vous aider à vous souvenir de certaines choses. Est-ce que ça va?

25 R Oui.

Q O.K. Alors, en commençant ici, vous le lisez pour

CÉCILE FORTIN
Couronne
Interrogée

vous.

R Ça ici, là?

Q Ici, à partir d'ici.

R Ici, là?

5 Q Oui.

R Ah oui.

Q O.K. Qu'est-ce que vous dites : «Ah, oui»; vous devez vous adresser à monsieur le Juge Drouin.

10 R Ah, c'est parce qu'il m'avait dit, il dit : «Si... - voulez-vous me répéter la question, que je vous réponde?

Q En fait, la quest...

R Non, non, je le sais, ça, là, vous...

15 Q Alors, la question est simple : est-ce que vous vous rappelez des choses qu'il a pu vous dire, monsieur, qui ont pu...

20 R Ah, ils ont dit... il dit : «Maman...», il dit : «... si ça...», il dit : «... si...» - euh!... comment ce qu'il... - «... en tous les cas...», il dit : «... ça arrêtera pas...», il dit : «... tu vas rester sur... tu croiras pas à ça, il va y avoir un drame».

Q O.K.

R C'est ça qu'il m'a dit.

Q O.K. Et ça, c'est qui qui vous a dit ça?

25 R Robert.

Q Et est-ce que vous vous rappelez, vous nous avez

CÉCILE FORTIN
Couronne
Interrogée

parlé de plusieurs séquences d'événements, là, mais le moment qu'il vous a dit ça : «Tu croiras pas à ça, il va avoir un drame», est-ce que vous vous rappelez ça s'est dit quand? Je veux pas la date exacte, mais...

R Je pense que c'était au téléphone qu'il m'a dit ça.

Q O.K. Et ça serait après qu'il soit parti du domicile?

R Oui.

Q Puis est-ce que c'est avant ou après l'incident chez Allen?

R C'est avant, je pense.

Q Avant chez Allen?

R Oui.

Q O.K. Quand vous dites «avant, je pense», est-ce que vous êtes en mesure...

R C'est avant.

Q C'est avant l'incident chez Allen? O.K.

Maintenant, sur quel ton il vous a dit ça : «Maman, tu croiras pas à ça, il va avoir un drame», là?

R Ben...

Q Il était comment quand il vous a dit ça?

R Agressif un peu, là.

Q Il était agressif?

Et vous, vous avez... vous avez... vous vous êtes sentie comment quand il vous a dit ça : «Tu croiras

CÉCILE FORTIN
Couronne
Interrogée

pas à ça, il va avoir un drame?»?

R Ben, je vous dis que je suis pas pour la violence, mais je suis pas capable d'endurer ça, ça sert à rien.

5 Q Mais vous vous êtes sentie comment, à ce moment-là?

R C'est ça, je me suis sentie nerveuse, puis j'ai... là, c'est surtout, là, quand je l'ai vu à la maison, là, les mains en l'air, là, j'ai dit : «Non! Là, c'est assez! C'est assez!»; c'est pour ça que j'ai fait quelque chose.

10

Q O.K. Quand vous dites : «Je l'ai vu à la maison, c'est assez... les mains en l'air, c'est assez, assez», là; ça, c'est quand, ça?

R C'est quand il est venu battre Allen à la maison.

15

Q O.K. Chez Allen?

R C'est venu chez nous.

Q Ah, O.K., chez vous, dans... avant... deux (2) heures avant...

R Avant qu'il...

20

Q ... chez Allen?

R Oui.

Q O.K. Et le fait qu'il vous a dit, là : «Tu croiras pas à ça, il va avoir un drame», ça, je dois comprendre que c'est avant, là, qu'il batte Allen chez vous?

25

R Oui.

CÉCILE FORTIN
Couronne
Interrogée

Q Et quand il vous a dit ça, avez-vous pris des mesures pour vous sécuriser, à ce moment-là, quand il vous a dit ça?

R Je sais que... -- je peux pas vous dire quand -- mais
5 je sais que j'ai fait venir les policiers, un soir, pour demander quoi faire avec ça, parce que moi, ça faisait la première fois que ça m'arrivait puis je voulais savoir comment agir avec une chose comme ça.

Q Et les policiers vous ont donné des informations?

R Oui.

Q Et est-ce que ça vous a plus sécurisée? Est-ce que...

R Oui.

Q Mais au moment où il vous dit ça, là : «Il va...» --
15 je reprendrai pas la phrase, mais par rapport il parlait qu'il y avait un drame, vous vous êtes sentie comment, à ce moment-là, vous?

R Très mal; j'étais pas bien...

Q Vous étiez mal?

R ... j'étais pas bien du tout.

Q O.K. Et ça se manifestait comment, «mal», vous étiez mal comment?

R Ben écoutez, je... je me suis "mis" à "shaker" puis à être nerveuse, puis je suis pas... je pleurais.

Q Et vous avez pensé à quoi «un drame»; vous avez pensé à quoi?

CÉCILE FORTIN
Couronne
Interrogée

R Ben, je le sais pas; vu que ça faisait deux (2) fois que je le voyais, là, je savais pas c'est qu'est-ce qu'il pouvait arriver.

Q Qu'est-ce que vous voulez dire?

5 R "Moé", je voulais la... moi, mon... c'était d'arrêter ça pour qu'il... pour pas que ça aille trop loin, pour pas qu'il arrive rien.

Q Ça va. Et je comprends que votre fils, vous le voyez derrière, là, ici; derrière vous? C'est bien Robert?

10 R Oui.

Q Ça va, je vous remercie.

CONTRE-INTERROGÉE PAR Me YVES SAVARD,

pour la défense :

15 Q Bonjour, madame. Je comprends, la mention où vous dites, là, que... qu'il y aurait eu un drame, que Robert vous aurait dit qu'il y aurait peut-être eu un drame, ça, c'est avant que vous l'appeliez pour lui dire de ne plus vous déranger?

R Je pense que oui.

20 Q Donc, ça peut être vers la fin mai, dans ce coin-là?

R Oui.

Q O.K. Puis vous, après ça, je comprends que vous dites que c'est au mois de juin que vous l'avez appelé pour lui dire de plus vous déranger chez vous, c'est ça? C'est au mois de juin, c'est-à-dire?

25 R Je l'ai pas appelé pour me... pour ne pas me

CÉCILE FORTIN
Couronne
Contre-interrogée

déranger; je l'ai appelé que quand il viendra, de pas crier après moi.

Q O.K. Puis ça, au... ça, on situe ça dans le mois de juin; est-ce que c'était au début du mois de juin?

5 R Ben là, je peux pas vous le dire; c'est... je pense que c'est vers le cinq (5) de juin, quelque chose comme ça...

Q Vers le...

R ... je suis pas sûre.

10 Q ... cinq (5) de juin?

R Je suis pas sûre.

Q Que là, vous l'avez appelé pour lui dire que s'il était pour venir en criant, vous aimez mieux pas le voir?

15 R Oui.

Q Quelque chose comme ça, c'est ça?

R Oui.

Q Et donc, après le... vers le cinq (5) de juin, je comprends que il s'est présenté à quelques occasions sur le terrain; en réalité...

20 R Oui, oui, oui.

Q ... il ne vous a jamais parlé?

R Non.

Q Puis il vous a pas non plus appelée depuis ce temps-là?

25 R Non.

CÉCILE FORTIN
Couronne
Contre-interrogée

Q Donc, entre le cinq (5) de juin et le sept (7) juillet, il vous a jamais adressé la parole?

R Je ne pense pas.

Q O.K. Donc, à partir du moment où vous lui dites que ça vous dérange beaucoup, puis que là, vous vouliez plus qu'il ... (inaudible) ... lui...

R C'est correct.

Q ... ça s'est terminé là?

R Aujourd'hui, je peux... je peux sortir puis ouvrir mes stores, puis j'ai pas eu de...

PAR LA COUR :

Q Je pense que vous avez pas compris la question, madame.

R Non.

Q On vous demande à partir du moment où vous lui avez dit de plus venir chez vous, s'il venait et s'il criait - c'est ce que je comprends de la question de maître Savard - il s'est plus rien passé?

R Non.

Q Mais en fait, il est revenu dans votre cour?

R Oui, oui, il est revenu dans la cour.

Me YVES SAVARD,
pour la défense :

Q Mais quand il est revenu dans la cour, vous, est-ce que vous interprétez ça comme du harcèlement quand il venait dans la cour, ou ça vous dérangeait pas?

CÉCILE FORTIN
Couronne
Contre-interrogée

R Ben, ça me dérangeait pas; il rentrait pas, ça fait que...

Q Puis lui, il avait des chats, je pense, qui étaient dans l'appartement en haut?

5 R Oui.

Q C'est exact qu'il venait porter de la nourriture pour ses chats?

R Oui.

10 Q Quand il venait dans la cour, là, il allait porter de la nourriture à l'extérieur, sur les balcons, pour les chats, puis après ça, il repartait?

R Oui.

Q Il venait pas nécessairement roder sur le terrain, là?

15 R Non, non, non.

Q C'est ça, il venait pour porter de la nourriture, c'est ça?

20 Q Quand vous mentionnez qu'après le cinq (5) juin, il venait, c'était la raison, c'est ça que vous avez compris?

R Oui.

Q Vous avez pas interprété ça comme du harcèlement après quand il venait sur le terrain?

R Non, parce que je l'ai pas revu.

25 Q Parfait!

PAR LA COUR :

CÉCILE FORTIN
Couronne
Contre-interrogée

Q Ben, vous l'avez... vous le voyiez quand...

R Je le voyais, c'est-à-dire, mais j'y ai pas parlé.

Me YVES SAVARD,
pour la défense :

5 Q O.K.

PAR LA COUR :

Q D'accord.

Me YVES SAVARD,
pour la défense :

10 Q Mais vous, ce que vous avez vraiment, là, la période
que vous avez trouvé la plus difficile, je comprends,
c'est vers la fin mai jusqu'au cinq (5) juin?

R Oui.

15 Q Ce que vous mentionnez puis il vous appelait deux
trois (2-3) fois par semaine, puis...

R Oui, puis c'est quand il y a eu la bataille, ça...

Q L'événement du six (6) juillet également? Vers la
fin... au début de juillet, ça se peut, ça, avec
Wayne, là?

20 R Oui.

Q Ça s'est passé chez Allen, hein?

R Oui.

Q Et puis ça, ça s'est pas passé à votre domicile, ça?

25 R Euh... à mon domicile, la même journée; un de mon...
à mon domicile, puis l'autre chez mon fils Allen.

Q D'accord. Puis vous, pendant la période fin mai

CÉCILE FORTIN
Couronne
Contre-interrogée

début juin, est-ce que vous aviez un conjoint ou un copain, à cette époque-là?

R J'en ai un copain, ça fait dix (10) ans.

Q Monsieur Pierre Simard?

5 R Oui, monsieur.

Q Puis est-ce que vous... il demeure à Québec?

R Il demeure à Québec, oui.

Q Puis est-ce que vous allez le voir souvent ou...

R Oui.

10 Q Parce que dans cette période-là, vous allez le voir, pratiquement, quoi, à tous les jours ou à tous les deux (2) jours, ou à quelle fréquence; vous souvenez-vous?

R Ben, ç'a rapport à quoi, ça?

15 Q Non, c'est juste une question pour savoir si vous étiez...

PAR LA COUR :

20 Mais c'est une bonne question, maître Savard, vous savez peut-être des choses que je sais pas, là; j'essaie de savoir quelle est la relation entre la décision que j'aurai à prendre et le fait que madame ait un copain et la fréquence avec laquelle elle le visitait.

Me YVES SAVARD,

25 pour la défense :

Je demanderais peut-être au témoin de... avant

CÉCILE FORTIN
Couronne
Contre-interrogée

d'expliquer les raisons, de demander au témoin de quitter la salle.

PAR LA COUR :

Oui.

5 Q Madame, voulez-vous aller juste entre les deux (2) portes, on va vous rappeler, ça sera pas long; juste...

- LE TÉMOIN SORT DE LA SALLE -

Par LA COUR :

10 Oui, maître Savard?

Me YVES SAVARD,

pour la défense :

15 Oui, c'est que nous, évidemment, on... monsieur conteste le harcèlement qui aurait pu être fait dans la période du vingt (20) mai jusqu'au cinq (5) juin, et monsieur va prétendre, évidemment, que madame était jamais là. Alors...

PAR LA COUR :

Ah bon!

20 Voulez-vous demander à madame d'entrer?

- LE TÉMOIN REVIENT DANS LA SALLE -

Me YVES SAVARD,

pour la défense :

25 C'est la raison pour laquelle... la présence de madame ... (inaudible) ...

PAR LA COUR :

CÉCILE FORTIN
Couronne
Contre-interrogée

Q On continue, madame; le procureur m'a expliqué pourquoi il a posé cette question-là. Vous avez dit que vous aviez un conjoint; je vais vous demander de répondre à ses questions : est-ce que vous allez le voir souvent?

Me YVES SAVARD,
pour la défense :

Q Monsieur Simard?

R Ben, j'y allais les fins de semaine.

Q Puis la sem...

R Là, c'est lui qui vient, là.

Q O.K. Puis à cette époque-là, la semaine, est-ce que vous y alliez également, ou...

R Oui...

Q O.K.

R ... quelquefois.

Q Quoi...

R Je pouvais arriver, mettons, peut-être, si j'y allais en fin de semaine, des fois, j'arrivais le mardi, mercredi; ça dépend.

Q O.K. Vous restiez quelques jours ou...

R Ben oui.

Q D'accord.

PAR LA COUR :

Q Puis, non, non, posez-vous pas de questions, madame, c'est une question d'avocats et de juge, là; c'est

CÉCILE FORTIN
Couronne
Contre-interrogée

correct, vous avez un conjoint, vous allez le voir souvent; tant mieux pour lui...

R Ben!

Q ... tant mieux pour vous.

5 R Là, c'est... là, j'y vais plus le voir, c'est lui qui vient me voir.

Q Correct.

Me YVES SAVARD,
pour la défense :

10 Q Alors, à cette...

PAR LA COUR :

Q L'important, c'est que vous vous voyez encore.

R Oui. L'important, c'est d'avoir quelqu'un dans sa vie.

15 Me YVES SAVARD,
pour la défense :

Q Mais à cette époque-là, c'est vous qui alliez à son domicile, c'est ça?

R Oui.

20 Q Bon. Et est-ce que quand il a été question d'un montant, vous avez mentionné cinquante mille dollars (50 000 \$) tantôt, est-ce que vos fils Wayne, Allen ou Steve, vous ont mentionné que peut-être faudrait vendre la maison, si jamais fallait donner de l'argent à Robert?

25

R Comment vous dites ça?

CÉCILE FORTIN
Couronne
Contre-interrogée

Q Est-ce qu'il vous a... est-ce qu'il vous a été fait mention que peut-être il faudrait vendre la maison pour donner la part à Robert?

R Ah, ça, je ne suis pas au courant.

5 Q Vous vous en souvenez pas de ça? D'accord.
Vous permettez que je m'adresse à mon client un instant?

PAR LA COUR :

Hum.

10 Me YVES SAVARD,

pour la défense :

Q Puis vous avez mentionné, au début de votre témoignage, que Robert, quand... lorsqu'il a quitté, il est allé demeurer chez son fils, il vous a dit que
15 c'est parce qu'il avait pas les moyens de payer à deux (2) endroits, c'est ça?

R Oui, je l'ai dit, ça.

Q Et c'est ça qu'il vous avait mentionné, là, quand...

R Oui.

20 Q ... la raison pourquoi il avait quitté?
J'ai pas d'autres questions pour madame, c'est tout.

Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

Une précision...

25 PAR LA COUR :

Oui.

CÉCILE FORTIN
Couronne
Contre-interrogée

RÉINTERROGÉE PAR Me STEVE MAGNAN,
pour la Couronne :

... si vous me permettez.

5 Q Les téléphones, à quel endroit vous étiez lorsqu'il
vous téléphonait?

R Chez moi.

Q Chez vous?

R Oui.

Q Toujours chez vous?

10 R Pardon?

Q Quand vous receviez l'appel, c'était chez vous?

R Oui.

Q O.K. On a dit que vous étiez chez votre conjoint,
vous avez pas eu d'appel chez votre conjoint?

15 R Quand il a déménagé, oui, il m'a téléphoné là, chez
mon conjoint.

Q Quand... moi, je parle des appels où il vous appelait
pour vous dire : «M'man, mêle-toi-z'en»?

20 R Ah non, jamais il m'a téléphoné chez mon conjoint;
c'est toujours chez nous.

Q Chez vous? Ça va, je vous remercie, madame.

PAR LA COUR :

Q C'est tout, madame, merci.

ET LA DÉPOSANTE NE DIT PLUS RIEN.

25 Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

DISCUSSIONS

Est-ce que c'est admis, maître Savard, que les policiers, c'est le six (6) juillet qu'ils se sont présentés, là, pour l'incident impliquant...

Me YVES SAVARD,

pour la défense :

Oui, oui.

Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

Oui? Alors, on va noter l'admission que l'incident chez Allen est le six (6) juillet.

Alors, ça sera la preuve du ministère public.

PAR LA COUR :

Défense?

Me YVES SAVARD,

pour la défense :

Vous permettez, monsieur le Juge, j'aurais besoin peut-être de une à deux (2) minutes, très rapidement, pour m'entretenir avec mon client, vérifier si on fait une défense ou pas, là; ça va être très rapide.

PAR LA COUR :

Ben, si c'est une ou deux (2) minutes, allez-y, je vais...

Me YVES SAVARD,

pour la défense :

Ça va être très rapide.

DISCUSSIONS

L'AUDITION EST SUSPENDUE À 11 h 15.

REPRISE DE L'AUDITION À 11 h 18.

Me YVES SAVARD,

pour la défense :

Monsieur Mitchell, veuillez vous approcher.

PREUVE DE LA DÉFENSE

L'an deux mille cinq, le vingtième jour du mois
d'octobre, a comparu :

ROBERT MITCHELL

Âgé de quarante-cinq (45) ans.

Rénovation.

1323, rue Commerciale, Saint-Jean-Chrysostome.

ASSERMENTÉ

INTERROGÉ PAR Me YVES SAVARD,

pour la défense :

Q Bien. Alors, monsieur Mitchell...

PAR LA COUR :

Q Monsieur Mitchell.

Me YVES SAVARD,

pour la défense :

Q Monsieur Mitchell, vous souvenez-vous de la période
du mois de mai deux mille cinq (2005) jusqu'à environ
le sept (7) juillet deux mille cinq (2005)?

R Pardon?

Q La période de mai deux mille cinq (2005) à juillet

ROBERT MITCHELL
Défense
Interrogé

deux mille cinq (2005), est-ce que vous vous en souvenez?

R Oui, très bien.

Q L'adresse, là, sur la rue de l'Express, l'adresse où vous demeuriez, c'est quoi?

R C'est le 2216, rue l'Express, au deuxième étage.

Q O.K. Vous demeuriez là; est-ce que... qui d'autre habitait cette maison-là?

R Moi, je demeurais avec mon fils en haut, puis ma mère en bas.

Q O.K. Et qu'est-ce qui s'est passé, là; vous, vous avez déménagé de cette maison-là?

R Oui.

Q Quand?

R À fin mai... euh!... à fin d'avril, vingt-huit vingt-neuf (28-29) avril.

Q Deux mille cinq (2005)?

R Deux mille cinq (2005).

Q Pour quelle raison vous avez déménagé?

R Parce que moi, cette maison-là, je voulais la rénover en haut pour faire deux (2) loyers, pour baisser le loyer à ma mère en bas, ça fait que ça faisait deux (2) ans que je restais là, puis c'était arrangé avec mon frère Steve que quand je suis déménagé là, c'est "moé" qui prenais la maison; c'est "moé" qui a réparé la galerie en avant, puis j'ai payé pour la réparer;

ROBERT MITCHELL
Défense
Interrogé

on a changé le chauffe-eau, c'est nous autres qui a payé pour le chauffe-eau, c'est pas Steve, c'est nous autres, parce que c'est nous autres qui s'en occupaient...

5 Q O.K.

R ... c'est nous autres qui l'avaient en main, la maison.

Q Et puis après ça, là, puis... vous vouliez faire deux (2) logements à l'étage, c'est ça?

10 R Oui, pour baisser le loyer de ma mère, en bas.

Q O.K. Et pourquoi ç'a pas été fait?

R Parce que quand j'ai appelé... moi, là, on avait l'autre maison à Saint-Jean à vendre...

Q «On», c'est qui, ça?

15 R Moi puis mon fils; mais là, ç'a retardé un petit peu, ça fait que là, j'ai dit : «On va faire les rénovations tout de suite», parce que nous autres, on devait prendre la maison... on devait prendre cette maison-là après avoir vendu celle de Saint-Jean-Chrysostome. Mais là, ça retardait, ça fait qu'on
20 voulait faire... je voulais faire les rénovations tout de suite, parce que fallait que ça se fasse, parce que je voulais les faire avant juillet itou, là, pour que les... les loyers se "vendent"... - les
25 loyers se louent.

Q O.K. Et puis, vous en avez parlé à votre frère de

ROBERT MITCHELL
Défense
Interrogé

faire les rénovations?

R Oui, Steve.

Q Puis qu'est-ce qui a été décidé?

R Lui, il y avait pas de problème, il m'a dit : «Il y
5 a pas de problème»; là, il m'a dit : «"M'a" en parler
avec Wayne...», puis il dit : «... je te reviens». Il m'est
revenu une semaine après puis ça marchait plus.

Q Comment vous avez réagi?

R J'y ai demandé comment ça, puis là, ils ont dit ça
10 valait pas la peine de faire des rénovations dans
cette maison-là, qu'elle allait... c'était mieux de
la mettre à terre, que... de recommencer en "neu",
patati-pâtata.

Q O.K.

R J'ai dit : «Voyons donc! Ç'a pas de sens!». Je l'ai
fait évaluer, la maison.

Q O.K. Vous avez fait évaluer la maison?

R Oui.

Q Est-ce que vous avez le résultat? Oui?

R Oui, je l'ai "icitte", le rapport.

Q Le rapport? ... (inaudible) ...

Et il est fait mention, là, que vous avez mis de la
pression sur votre mère; vous avez entendu votre mère
25 témoigner?

R Oui.

ROBERT MITCHELL
Défense
Interrogé

Q Qu'est-ce qui s'est passé, là, entre, disons, le...
entre le mois de mai et, disons, le cinq (5) juin?

R Moi, là, ma mère était au courant depuis... depuis
que je restais là que je voulais faire des loyers;
5 tout le monde était au courant que je voulais faire
deux (2) loyers en haut. Là, quand les plans ont été
changés, ben, j'y ai dit, tout simplement, que les
plans avaient été changés; c'est "toute".

Q O.K. Puis après...

R Moi, j'ai pas réinsisté pour faire les loyers par
10 après, "pantoute", je leur ai dit : «Bon ben, dans ce
cas-là, on va faire l'évaluation, puis on va diviser
la part entre les... qu'"essé" qu'il reste à payer
sur le capital, qui est autour de quarante mille
15 (40 000 \$); avec l'évaluation, on en prend un tiers
chaque, "moé", Allen... "moé", Wayne puis Steve».

Q O.K.

R La maison était seulement au nom à Wayne - à Steve,
mais dans le fond, elle appartenait à nos trois (3).

Q Qu'est-ce qui vous fait dire ça?

R Parce qu'en quatre-vingt-dix (90), c'est moi qui l'a
rénovée, cette maison-là, quand Steve s'est séparé.

Q O.K.

R Fallait que ma mère, elle... je voulais la mettre là,
25 pour faire cinq (5) chambres en haut, pour pas que ça
y coûte de loyer; mais au contraire, son loyer a

ROBERT MITCHELL
Défense
Interrogé

augmenté, ça fait que...

Q O.K. Et...

R "Moé", v'là quinze (15) ans, je l'ai rénovée tout
seul, puis j'ai fait les travaux seul, puis j'ai payé
seul.

5

Q Il est fait mention que vous auriez dit à votre mère
peut-être qu'il allait se passer un drame, quelque
chose comme ça; qu'est-ce que vous avez à dire par
rapport à ça?

10

R C'est pas mes... c'est pas mes... c'est pas mon
langage qu'il allait se passer un drame.

Q Non? Puis que ça finirait pas là, des choses comme
ça, ou...

R Ça, c'est la dernière journée...

15

Q Le six (6) juillet?

R ... chez... - c'est ça.

Q Qu'est-ce qui s'est passé cette journée-là?

R Cette journée-là? Moi, je suis arrivé chez...chez
eux, au 2216, de l'Express...

20

PAR LA COUR :

Q «Chez eux», chez...

R Chez ma mère.

Q Oui, chez votre mère, oui?

25

R Au 2216, de l'Express; Allen était en arrière, il me
dit, encore au sujet de l'évaluation, il me dit : «Ça
vaut pas ça, cette maison-là...», et puis, il dit :

ROBERT MITCHELL
Défense
Interrogé

«... t'auras pas une "cenne"». J'ai dit : «De quoi tu te mêles?» - il avait pas d'affaire là-dedans, lui, je suis avec Steve puis Allen... - euh!... Wayne - j'ai dit : «De quoi tu te mêles, "toé"? T'as pas d'affaire là-dedans». Il me dit : «"Asteure", c'est mon argent...», il dit : «... c'est mon affaire»; puis là, il me saute dessus, puis il me "pogne", puis il me retenait sur le bord du pick-up, du "boutte", en...

Me YVES SAVARD,

pour la défense :

Q O.K. Qui a fait ça?

R Allen.

Q Allen. Puis il se passe quoi par après?

R Il me tenait sur le bord du truck, puis sa femme était sur la galerie, puis j'ai dit à lui, j'ai dit : «Lâche-"moé" parce que, regarde...» - puis "moé", j'avais un bras de "pogné" de même, puis il me tenait sur le bord du pick-up, puis sa femme était sur la galerie, puis lui, il voulait pas me lâcher; j'ai dit à sa femme : «Dis-y qu'il me lâche parce que "m'a" me déprendre».

Q O.K.

R Elle, elle a fait... - je me suis dépris. M'man était pas là, elle était dans la maison, à ce moment-là.

ROBERT MITCHELL
Défense
Interrogé

Q O.K. Puis ça, ça s'est passé chez...

R Chez eux... chez nous, là; j'étais chez nous.

Q Sur la rue de l'Express, là?

R Oui.

5 Q Après ça, vous êtes allé ailleurs ou... êtes-vous allé chez Wayne ou... ou chez Allen?

R Après? Je suis allé chez nous, puis après ça, je suis allé voir Wayne pour y demander qu'"essé" qui se passait.

10 Q O.K. À ce moment-là, votre mère, elle, elle était où? Elle était-tu sur la rue de l'Express ou elle était chez Wayne?

R Je le savais pas qu'elle était chez Allen, moi.

Q O.K., O.K.

15 R Je le savais pas; "moé", j'ai été chez Allen.

Q Continuez. Là, vous allez chez vous?

R Hein?

Q Puis après ça, vous repartez pour allez chez Wayne; là, il se passe quoi?

20 R J'ai pas été chez Wayne.

Q Vous avez pas été chez Wayne? Vous avez été chez qui?

R Chez Allen.

Q Qu'est-ce qui se passe chez Allen?

25 R Là, je suis arrivé là : «Viens, viens m'expliquer ce qui se passe»; il sort dehors, il tire sa calotte :

ROBERT MITCHELL
Défense
Interrogé

«Viens-t'en!».

PAR LA COUR :

Q Excusez-moi! Qui sort dehors?

R Wayne.

5 Q Wayne? C'est parce que vous nous dites que vous êtes
allé chez Allen...

R Ouais, on était...

Q ... mais c'est Wayne qui sort dehors?

R C'est ça.

10 Q Oui? Oui.

R Il tire sa calotte, puis : «Viens-t'en!», puis j'y ai
été.

Me YVES SAVARD,

pour la défense :

15 Q Puis là, vous vous êtes battus, les deux (2)?

R Ouais... ben là, «battus»; tirailés.

Q O.K. Il est fait mention que vous seriez arrivé en
trombe puis rapidement, là, vous êtes parti à la
course en sa direction?

20 R Je suis arrivé en face de chez eux, je me suis parqué
en face de chez eux.

Q O.K.

R Parce qu'il venait juste de me dire que l'évaluation
de la maison que j'avais fait faire par un
25 professionnel - une évaluation que j'ai fait faire
qui m'a coûté cinq cent soixante et quinze piastres

ROBERT MITCHELL
Défense
Interrogé

(575 \$) - que ça valait pas ça; l'évaluateur, c'était pas... c'était pas bon, que ça valait pas le prix qu'il a mis là-dessus...

Q O.K.

5 R ... que j'ai fait ... (inaudible) ...

PAR LA COUR :

Q Vous dites... vous venez juste de me dire pourquoi vous êtes retourné chez Allen?

10 R Pour demander à Wayne c'est quoi qui se passait, parce qu'Allen avait pas d'affaire là-dedans, dans le fond.

15 Q Oui, mais... - excusez-moi!, je veux savoir si j'ai pris une bonne note - le six (6) juillet, là, quand vous êtes chez votre mère ou à votre résidence, là, qui vous dit que l'évaluation, ça vaut pas ça, puis que vous aurez pas une "cenne"?

R Allen.

Q C'est Allen?

R Oui.

20 Q Bon. Puis là, vous retournez chez Allen pourquoi?

R Parce que je savais que Wayne était là.

Q Mais pourquoi vous vouliez parler à Wayne?

R Parce qu'Allen avait pas d'affaire là-dedans; moi, je négociais avec Wayne...

25 Q Ah, je comprends.

R ... depuis le début...

ROBERT MITCHELL
Défense
Interrogé

Q O.K.

R ... pour la maison, la part qu'il voulait me donner, là.

Q Ça va.

5 R S'il me l'aurait donnée, on serait pas "icitte".

Me YVES SAVARD,

pour la défense :

Q Ça, est-ce que ça avait été convenu qu'il y avait une part qui allait vous être versée, c'est ça?

10 R Ben oui, c'est pour ça qu'on a fait faire une évaluation.

Q O.K. Ça avait été convenu quand, ça?

R Ça, ça l'a été convenu au début juin, l'évaluation a été faite le sept (7) juin; ç'a pris peut-être dix
15 (10) jours avant que le gars vienne, là.

Q Puis il est fait mention que... votre mère a mentionné que entre le mois de mai, disons, et le cinq (5) juin, vous y seriez allé, des fois, deux trois (2-3) fois par semaine la voir pour lui parler, qu'est-ce que vous avez à dire par rapport à ça?
20

R Non. Moi, je suis allé là, c'était pour mon chat, puis je rentrais jamais... je savais pas si elle était là ou si elle était pas là; je savais jamais, quand j'allais là, j'ai jamais su si elle était là ou si elle était pas là, j'allais pas chez eux.
25 J'allais chez eux, à l'occasion, je rentrais, c'était

ROBERT MITCHELL
Défense
Interrogé

pour ramasser ma malle, "that's it".

Q Mais est-ce que vous lui avez parlé, là, de... des conflits qu'il y avait avec vos frères pour ce qui est de la maison?

5 R Oui, elle le savait.

Q Elle le savait?

R Oui.

PAR LA COUR :

Q Non, c'est pas ça la question : lui en avez-vous
10 parlé?

R Oui.

Me YVES SAVARD,

pour la défense :

Q Qu'est-ce que vous lui avez dit?

15 R "Moé", je lui ai dit les conséquences de ça.

Q C'est-à-dire...?

R C'est-à-dire que son loyer avait augmenté depuis
quinze (15) ans, qu'il aurait pas dû augmenter,
c'était pas normal parce que j'avais payé pour cinq
20 (5) chambres en haut, pour que ça paye le... le
paiement de la maison. Le capital de la maison était
encore à quarante mille (40 000 \$), c'était une
maison qui valait à peu près cinquante mille
(50 000 \$) en quatre-vingt-dix (90), c'était pas
25 normal itou. Les conséquences de tout ça? Parce que
"moé", je devais faire les rénovations là, ça faisait

ROBERT MITCHELL
Défense
Interrogé

deux (2) ans que j'en parlais; quand qu'on est arrivé là puis Steve m'a demandé trente mille piastres (30 000 \$) pour la maison, trente mille (30 000 \$) plus le restant, quarante... quarante mille (40 000 \$) qui restait.

5

Q Puis est-ce que vous avez fait plusieurs téléphones insistants? Est-ce que vous avez crié après votre mère ou...

R "Moé", je me souviens pas d'avoir appelé ma mère le dernier coup.

10

Q Pardon?

R Je me souviens pas le dernier coup que j'ai appelé ma mère.

Q C'était quand la dernière fois que vous lui aviez parlé?

15

R J'y ai parlé, c'est autour de sa fête, quand j'y ai remis sa... son cadeau.

Q C'est quand, ça?

R C'est le dix-neuf (19) mai.

20

Q Alors, j'ai pas d'autres questions pour monsieur.

**CONTRE-INTERROGÉ PAR Me STEVE MAGNAN,
pour la Couronne :**

Q Ben, monsieur, quand est-ce que vous lui avez parlé, là, des conséquences que ça aurait, là, le fait que le loyer augmentait puis le capital de la maison, puis ces choses-là?

25

ROBERT MITCHELL
Défense
Contre-interrogé

R Ça, c'est au début mai.

Q Au début mai.

Pourquoi vous parlez de ça à elle?

R Parce que je devais faire les rénovations; tout le
monde était au courant que je devais faire des
rénovations, là, ça changeait les plans.

Q Oui, mais votre mère avait pas affaire là-dedans;
c'était pas sa maison, elle avait pas un mot à dire
là-dedans?

R Ben, ça changeait ses affaires à elle parce que...
parce qu'il y aurait plus deux (2) loyers en haut;
moi, je m'en allais.

Q Oui, mais votre mère, là, c'est Steve qui avait dit,
finalement, au début, il y a pas de problème, puis
après ça, c'est Wayne qui voulait pas; pourquoi en
parler avec votre mère? Pourquoi l'embêter avec ça?

R "Moé", j'ai pas... "moé", je l'ai pas embêtée... - en
tout cas, "toute" ça, là - excuse-moi! Repose-moi ta
question.

Q J'essaie de comprendre; si c'est Steve puis Wayne qui
vous causent un problème pour les réparations - parce
que c'est pas votre mère qui voulait pas que vous
fassiez les réparations?

R Non. Non.

Q Pourquoi parler de ceci avec votre mère, à ce moment-
là, pour lui dire : «Le capital de la maison a pas

ROBERT MITCHELL
Défense
Contre-interrogé

augmenté, le loyer, ton loyer augmente depuis quinze (15) ans»; pourquoi parler de ça avec votre mère?

R Parce que j'ai toujours parlé de toute avec ma mère à ce sujet-là.

5 Q O.K.

R J'ai jamais eu de cachette pour ma mère, que je voulais faire deux (2) loyers là; j'ai jamais rien caché, j'ai pas... j'avais pas de cachette là, là.

Q O.K. Mais la maison appartenait à qui?

10 R Elle est au nom à Steve.

Q O.K. Steve, il veut plus que vous fassiez des loyers là.

R Là, je le sais plus qu'est-ce qui se passe avec ça, là.

15 Q Donc...

R ... (inaudible) ...

Q ... Steve, à ce moment-là, là, il ne voulait plus que vous fassiez des loyers en haut, est-ce que je comprends?

20 R Oui, il voulait pas que moi, je les fasse, en tout cas.

Q Bon, il voulait plus que vous fassiez les loyers là?

R C'est ça.

25 Q Alors, comment avez-vous réagi au fait qu'il ne voulait plus que vous fassiez des loyers là?

R J'ai déménagé.

ROBERT MITCHELL
Défense
Contre-interrogé

Q Oui? L'avez-vous bien pris en disant : «Ça me regarde plus, puis c'est plus mes affaires, puis moi, je m'en "vas"»?

R Non, j'ai dit : «Dans ce cas-là, si vous voulez pas que je fasse les loyers, bon ben, on va régler pour ma part sur la maison».

Q O.K. Donc, vous, votre but, à ce moment-là, c'était de reprendre votre part sur la maison?

R C'est ça.

Q Votre part était évaluée... vous l'évaluiez à combien votre part, vous, à ce moment-là?

R On a reçu l'évaluation qui était de... qui est de cent cinquante mille (150 000 \$).

Q Oui.

R Puis la... le restant est autour de quarante (40 000 \$) à... oui, il y en a un qui m'a dit quarante (40 000 \$), puis l'autre m'a dit quarante-cinq (45 000 \$).

Q O.K.

R Ça fait que la différence, le tiers entre la différence.

Q O.K. Alors, on parle, à peu près, trente mille (30 000 \$)?

R Trente mille (30 000 \$).

Q Trente mille (30 000 \$).

R Grosso modo.

ROBERT MITCHELL
Défense
Contre-interrogé

Q O.K. Pourquoi parlez-vous avec votre mère du fait qu'effectivement, son loyer arrête pas d'augmenter, que le capital de la maison a pas augmenté...

5 R Mais ça, j'y en ai parlé une fois, là, c'est au début complètement, puis "that's it", là, j'y en ai jamais reparlé après, là.

Q O.K. Mais vous lui en avez parlé à quel moment, vous?

R Au début mai.

10 Q O.K.

R Après avoir...

Q Puis qu'est-ce qu'elle...

R Après avoir parlé avec Steve.

15 Q Qu'est-ce quelle a dit, votre mère, à ce moment-là; elle a réagi comment?

R Ben, pas... elle a pas eu de mauvaise réaction.

Q Elle a pas de mauvaise réaction? Elle vous a pas dit qu'elle voulait pas en entendre parler de ça, que ça...

20 R J'ai jamais eu de conflit avec ma mère.

Q Pouvez-vous expliquer pourquoi vous êtes retourné chez Wayne ou chez Allen, en fait, pour parler à Wayne le six (6) juillet?

25 Là, vous venez d'avoir une chicane avec votre frère, puis c'est votre frère qui vous a agressé; c'est ce que vous dites...

ROBERT MITCHELL
Défense
Contre-interrogé

R Hum, hum.

Q ... chez votre mère, là...

R Hum, hum.

Q ... pourquoi vous retournez chez Allen, à ce moment-
5 là?

R Parce que je voulais savoir ce que Wayne en pensait.

Q Oui. Il a pas de téléphone, Wayne?

R Ça se parle mieux en face.

Q Oui? Pourquoi vous êtes pas allé chez lui, à ce
10 moment-là, chez Wayne?

R "Moé", regarde, sa famille, je veux pas... ses
enfants puis... ils ont pas d'affaire là-dedans.

Q Pas d'affaire dans quoi?

R Là-dedans, qu'on se chicane puis tout ça, c'est entre
15 nous autres, c'est entre "moé" puis lui puis Steve,
puis...

Q Non, mais il y en avait pas de chicane?

PAR LA COUR :

Non, non, allez-y.

20 Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

Q Il y en avait pas de chicane avec Wayne cette
journée-là?

R Ben, c'est eux autres qui voulaient pas me payer,
25 là...

PAR LA COUR :

ROBERT MITCHELL
Défense
Contre-interrogé

Q Mais comment vous savez...

R ... ça faisait un mois et demi (1½) qu'il y avait de la chicane, qu'il y avait de...

Q Vous allez chez Allen pour parler à Wayne?

5 R Oui.

Q Comment savez-vous que Wayne est chez Allen?

R Parce que j'étais sûr qu'il était là, parce qu'il savait qu'"essé" qui s'était passé avec Allen avant, puis que j'étais sûr qu'il était là.

10 Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

Q Et pourquoi étiez-vous sûr que Allen... - Wayne le savait?

R Parce que ils se parlent puis, regarde...

15 Q O.K. Si vous savez que Wayne vient d'apprendre que vous avez eu une dispute avec Allen...

R Hum.

Q ... pourquoi pas attendre puis aller voir Allen, dans un moment plus calme, chez lui, ou au travail...

20 PAR LA COUR :

D'aller voir Wayne.

PAR LE TÉMOIN :

R Pardon?

Me STEVE MAGNAN,

25 pour la Couronne :

Q ... d'aller voir Wayne - pardon! - dans un moment

ROBERT MITCHELL
Défense
Contre-interrogé

plus calme, chez lui, ou au travail, ou ailleurs?

R Parce qu'on venait juste de me dire que j'avais plus
d'affaire là-dedans, puis j'aurais plus rien, puis
que c'était plus de mes affaires; ça fait que je
voulais savoir c'est quoi qui se passait.

Q C'est pas ça que j'ai noté; c'est quelqu'un qui
n'avait rien à voir là-dedans, qui est Allen, qui
vous dit : «T'auras pas une "cenne" pour ça»?

R Hum.

Q C'est ça qui... c'est ça qui vous a complètement
insulté ou....

R Il m'a dit... il m'a... - ben, il me dit : «La
maison...», il dit : «... ça vaut pas ça»...

Q Oui.

R ... je viens juste de faire faire une
"évaluateur"... - une évaluation par un évaluateur
agréé.

Q Là, c'est un mois avant l'évaluation, là; est-ce que
c'est le sept (7) juin votre évaluation?

R Qu'elle a été faite, mais je l'ai reçue le quatre (4)
juillet.

Q O.K. Alors, vous venez d'apprendre...

R À cause qu'eux autres, c'est leur période qui...

Q Oui, O.K. Alors, vous, sachant que vous avez une
évaluation, puis Allen qui vous dit ça sur la gueule
comme ça : «Ça vaut pas ça», pourquoi vous êtes allé

ROBERT MITCHELL
Défense
Contre-interrogé

voir Wayne; pourquoi ça pressait d'aller voir Wayne immédiatement à ce moment-là? Vous en avez une évaluation, vous allez la montrer à Wayne, à un moment donné? Pourquoi aller le voir chez Allen?

5 R Parce que... c'est ça, j'étais fâché puis j'ai été le voir.

Q Ah bon! Puis quand Allen, là, il... quand il... vous arrivez là, là, Wayne, quand vous arrivez chez Allen, Wayne, il est où?

10 R Il est en dedans.

Q O.K. Êtes-vous allé à la porte pour cogner?

R Non. Non, il a sorti tout de suite.

Q O.K. Puis comment ça il a sorti tout de suite?

15 R Il a sorti tout de suite, il a "garoché" sa calotte, puis il dit : «Viens-t'en!».

Q Oui, mais quel genre de résidence que c'est, ça?

R C'est un petit plain-pied.

20 Q O.K. Vous êtes arrivé là doucement avec votre véhicule, vous vous êtes stationné sur le côté, puis vous êtes sorti...

R Je suis stationné dans la rue, en avant de sa maison.

Q Avez-vous... vous êtes-vous... êtes-vous monté sur le terrain, près...

R En arrière du camion à Wayne.

25 Q Pardon?

R En arrière du camion à Wayne.

ROBERT MITCHELL
Défense
Contre-interrogé

Q O.K. Et Wayne est sorti tout de suite, à ce moment-là?

R Tout de suite.

Q O.K. Et...

5 R ... (inaudible) ...

Q ... y avez-vous dit : «Wayne, aïe!, viens ici, il faut que je te parle, là; il y a quelque chose qui marche pas là-dedans»?

R En lançant sa calotte, il a dit : «Viens-t'en!».

10 Q Oui, mais là, pourquoi vous avez pas dit : «Aïe!, je veux pas me chicaner avec toi, Wayne, un instant, là! J'ai déjà... je me suis déjà chicané avec Allen; viens, on va se parler calmement, on est deux (2) frères»?

15 R Parce qu'il était pas calme, puis moi non plus, j'étais pas calme.

Q Ah bon! O.K. Vous avez pas pensé à rembarquer dans votre voiture puis vous en aller, à ce moment-là?

R Non.

20 Q Il vous dit : «Viens-t'en!»; vous vous êtes jamais battu avec... dans les dernières années, vous vous étiez pas battu avec Wayne?

R J'avais jamais eu aucun conflit avec aucun de mes frères avant.

25 Q O.K. Puis là, il dit : «Viens-t'en!», puis tout de suite, vous êtes allé puis vous vous êtes battu avec?

ROBERT MITCHELL
Défense
Contre-interrogé

R Oui. Tirailé, pas battu; tirailé.

Q C'est quoi la différence?

R On s'est pas frappé.

Q O.K. Mais vous vous êtes tirailés, vous vous êtes
5 tirés à terre, vous vous êtes poussés?

R C'est ça.

Q Puis en partant, vous avez dit : «C'est pas fini, ça
finira pas de même»?

R En partant, j'ai dit : «Si ton but, dans la vie,
10 c'est de me voler mon argent, là, t'as pas fini avec
"moé"»; c'est tout simplement ça que j'ai dit. Puis
ça, je l'ai dit à Wayne.

Q Pourquoi avez-vous déménagé dans une courte période
de temps, là, au mois de mai... au mois d'avril... -
15 en fait, vous êtes déménagé quand, vous?

R Parce que ça me servait plus à rien de rester dans
cette maison-là.

Q Vous êtes déménagé quand, vous, monsieur?

R À la fin d'avril.

Q Fin d'avril. Donc, fin avril, c'est le moment où
20 vous partez.

Et pourquoi êtes-vous déménagé à l'intérieur d'une
période de deux (2) jours, comme ça?

R C'est pas deux (2) jours, c'est le soir même que
25 j'ai...

Q Le soir même - excusez-moi! - pourquoi êtes-vous

ROBERT MITCHELL
Défense
Contre-interrogé

parti?

R Parce que ça me servait plus à rien de rester dans cette maison-là parce que je... je l'avais plus, elle était plus à moi. Moi, je restais dans ce loyer-là, qui, en passant, c'était pas un appartement, c'était 5 cinq (5) chambres qu'il y avait en haut...

Q Oui.

R ... puis nous autres, on avait seulement tassé un mur, là, pour rester là en attendant, là, de la 10 rénover, puis de...

Q Mais j'essaie de comprendre; depuis toujours, ce qu'on doit comprendre, c'est que tout le monde était d'accord que vous fassiez les rénov... que vous faisiez les rénovations, puis ça devait se faire...

R Ben...

Q ... puis vous dites : «Il y a une partie de la maison, au moins le tiers qui m'appartenait, parce qu'en quatre-vingt-dix (90), j'ai fait des rénovations, puis j'ai le droit au tiers de cette 20 maison-là»?

R Oui, la part à Wayne, là, c'est moi qui y a donnée.

Q O.K. En plus?

R En plus.

Q O.K. Qu'est-ce qui fait qu'à un moment donné, là, 25 impulsivement, une journée, bang!, vous vous en allez, vous déménagez - ça fait deux (2) ans que vous

ROBERT MITCHELL
Défense
Contre-interrogé

restez là - qu'est-ce qui... qu'est-ce qui vous a été dit pour dire : «Moi, je prends mes affaires, puis je m'en "vas" de d'là»?

5 R Parce que mon frère Steve m'a dit qu'il voulait pas... que les rénovations, ça tenait plus.

Q O.K. Ça, il vous a dit ça quand; la même journée que vous êtes déménagé?

R Oui.

10 Q O.K. Mais comme vous avez un tiers de la maison, pourquoi vous avez pas dit : «Bon ben, on va s'asseoir calmement, on va en discuter, là; écoutez, les gars, vous savez ben que j'ai fait la maison, vous le savez que j'ai arrangé la galerie; voyons, les gars!, j'ai le droit au tiers là-dedans, on va en
15 faire des rénovations»; pourquoi vous avez pas essayé de discuter avec vos frères?

R Parce que Steve m'a dit que "mé" qu'il me mettrait la main au collet, que j'en aurais pas d'argent, c'est pour ça que ça...

20 Q Et Steve, il a-tu une explication, selon vous, pourquoi il vous aurait dit ça; pourquoi il aurait été agressif à votre égard?

R Je... d'après moi... - je le sais pas. Moi, là, je sais que mon but, c'était de baisser le loyer de
25 la... à m'man, puis d'après "moé", ça l'a... ça aurait peut-être porté ombrage vu qu'eux autres, il

ROBERT MITCHELL
Défense
Contre-interrogé

a monté pendant quinze (15) ans.

5 Q Monsieur Mitchell, j'essaie de comprendre - puis vous me direz si je me trompe, là - vous, avant que Steve vous dit : «T'auras pas une "cenne" là-dedans», vous, ça va bien avec vos frères?

R Oui.

Q O.K.? Puis une journée, là, puis même avant, Steve vous dit : «Pas de problème, tu pourras faire les travaux».

10 R Il m'a pas dit... il m'a pas dit que j'allais faire les travaux, mais il dit : «"M'a" en parler...»...

Q O.K.

R ... il dit : «... il y a pas de problème là...»...

Q O.K.

15 R ... puis il dit : «... "m'a" en parler avec Wayne».

Q Ça fait que Steve, il y en a pas de problème; ça, c'est une semaine avant, à peu près?

R À peu près.

20 Q Puis là, à un moment donné, il vous rappelle, il dit : «J'en ai parlé avec Wayne, puis ça marchera pas»?

R C'est ça.

Q Puis ça, c'est la même journée que vous décidez de prendre vos affaires puis de vous en aller?

25 R C'est ça.

Q Sans discuter avec Wayne, essayer de savoir pourquoi;

ROBERT MITCHELL
Défense
Contre-interrogé

sans discuter avec Steve, impulsivement, vous prenez vos affaires, vous déménagez de d'là puis vous vous en allez?

5 R Oui, parce que je restais dans ce logement-là, dans l'unique but...

Q Oui.

R ... de faire les deux (2) loyers.

10 Q Mais ce que je veux savoir, c'est pourquoi vous avez pas appelé Wayne, à ce moment-là, puis dire : «Ben, voyons!, Wayne, pourquoi ça marche pas? Tu sais ben que c'est "moé" qui a arrangé le logement; tu sais ben que je reste là puis que je la veux cette maison-là»...

R Je l'ai fait, ça.

15 Q ... pourquoi vous avez pas appelé Wayne? Cette journée-là, avant de partir?

R Non, un coup que j'ai été parti.

20 Q Mais avant de partir de d'là, pourquoi vous appelez pas Wayne pour dire : «Ben, voyons, Wayne, pourquoi? Qu'"essé" ça? Pourquoi tu veux pas? Ç'a toujours été ça l'entente»?

R Il le sait très bien que c'est ça l'entente.

25 Q Pourquoi ne l'avez-vous pas appelé Wayne avant de prendre vos affaires puis de déménager impulsivement; pourquoi vous avez pas simplement dit : «Je vais appeler Wayne pour voir pourquoi?»

ROBERT MITCHELL
Défense
Contre-interrogé

R Moi, là, O.K., oui, c'est vrai; à peu près trois
 quatre (3-4) jours avant, Allen, il s'est... Allen,
 il a eu de quoi avec mon fils sur la job...

Q Hum, hum.

5 R ... en y disant que j'étais un ci, puis que j'étais
 un ça, que il regrettait de nous avoir fait descendre
 à Québec; patati-patata; toutes sortes d'affaires de
 même que...

10 Q Oui. Puis? Ça, c'est Allen puis votre fils. Ça me
 donne pas plus de réponse par rapport à Wayne, ça.

R Regarde, c'est eux autres, les trois (3) ensemble,
 là; je le sais pas.

Q Ah bon! O.K. Il y avait un complot, à ce moment-là,
 c'est ça?

15 R Je le sais pas.

Q Ben, je... est-ce qu'on doit comprendre «c'est eux
 autres, les trois (3) ensemble»?

R Moi, là, je parlais surtout avec Wayne.

20 Q Oui. Mais je vais vous poser une dernière fois la
 question, monsieur. Pourquoi, quand Steve vous dit,
 cette journée-là, à la fin avril : «Ça marchera pas,
 finalement, Wayne, il veut pas», pourquoi ne prenez-
 vous pas le téléphone pour essayer de discuter avec
 Wayne, pour comprendre pourquoi est-ce que vous
25 pourrez pas faire les travaux là?

R Bon ben, je pense que je l'ai fait, je pense à ça.

ROBERT MITCHELL
Défense
Contre-interrogé

Q Ah oui?

R C'est là qu'ils m'ont dit que la maison, fallait...
elle était mieux d'être à terre...

Q O.K.

5 R ... que c'était mieux de la mettre à terre que de la
rénover, qu'elle valait pas la peine...

Q Puis ça, c'est avant ou après que vous partiez?

R C'est dans les mêmes journées.

Q Dans les mêmes journées?

10 R C'est au début; c'est au début complètement.

Q Mais vous avez pas de souvenir si...

R Je pourrais pas te dire si c'était avant ou tout de
suite après que je sois parti, là.

15 Q O.K. Alors, on n'est pas certain que avant de
partir, là, puis de prendre vos affaires puis de
déménager, on n'est pas certain que vous avez essayé
de parler à vos frères pour essayer de comprendre
pourquoi?

20 R "Moé", je sais une affaire, c'est si on avait... si
on inversait les rôles, là...

Q Oui.

R ... c'est qu'on serait pas ici; moi, je les aurais
payés, je leur aurais donné leur part, puis je leur
aurais dit : «Merci beaucoup pour ma part».

25 Q O.K. Et s'ils avaient fait ça, on serait pas ici;
donc, si on est ici, c'est parce qu'ils vous ont pas

ROBERT MITCHELL
Défense
Contre-interrogé

payé?

R C'est parce qu'ils ont changé les plans puis qu'ils ont pas... ils m'ont pas rien dit; ils ont décidé de changer les plans.

5 Q Ça va, je vous remercie, monsieur.

PAR LA COUR :

Q C'est tout, monsieur, merci.

ET LE DÉPOSANT NE DIT PLUS RIEN.

Me YVES SAVARD,

10 pour la défense :

Alors, c'est ma preuve, monsieur le Juge.

PAR LA COUR :

Oui?

Me YVES SAVARD,

15 pour la défense :

Alors, vous avez entendu le témoignage de monsieur Mitchell, je vais vous laisser apprécier l'ensemble du dossier.

Me STEVE MAGNAN,

20 pour la Couronne :

C'est une bonne idée!

DÉCISION

PAR LA COUR :

25 J'ai vu et entendu l'accusé témoigner, j'estime que sa façon de témoigner corrobore plutôt les témoignages que j'ai entendus de la poursuite; on lui

DÉCISION

demande si c'est vrai que il a dit à sa mère que il arriverait un drame, etc., et tout ce qu'il a à répondre laconiquement, c'est que c'est pas dans son langage.

5 J'ai entendu le témoignage de la mère qui m'est apparu éminemment objectif, et elle craignait à tel point que son fils, l'accusé, continue à la harceler - c'est mon expression à moi - en allant chez elle et en criant après, et en lui demandant d'intercéder, 10 qu'elle a barré ses portes, fermé ses volets. Elle en "shakait", dit-elle, lorsque l'accusé venait dans la cour, par la suite.

15 Eu égard à l'ensemble de la preuve, il m'apparaît pas pertinent de retenir le fait que l'accusé, par la suite, allait chez sa mère pour soigner ses chats à lui, dans la mesure où les gestes de la mère, c'est-à-dire barrer les portes et fermer les volets, ont été causés par les paroles et les gestes posés par l'accusé avant.

20 J'ai beaucoup de difficulté à comprendre que la mère aurait pu ainsi se parjurer avec autant de précision sur chacun des événements.

25 Mon analyse de l'ensemble de la preuve dicte la conclusion suivante : je ne crois pas l'accusé; sa défense, eu égard à l'ensemble de la preuve, ne suscite pas dans mon esprit un doute raisonnable.

DÉCISION

J'estime, d'autre part, que chacun des éléments essentiels de l'infraction reprochée à l'accusé a été... des infractions reprochées à l'accusé ont été prouvés, hors de tout doute raisonnable, et je le déclare coupable de les avoir commises; quand je dis «des infractions», je parle d'une infraction.

Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

Oui, parce que dans l'autre dossier 99436, vu votre verdict, je vais vous demander de... - excusez-moi!

PAR LA COUR :

Oui, allez-y.

Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

Je veux pas me tromper.

Dans 99437, pardon!, qui était le dossier d'intimidation, je crois, alors, dans ce dossier-là, là, vous... je retire le dossier; alors, je vous demanderais de constater le retrait ... (inaudible)

...

PAR LA COUR :

J'acquitte; je présume que vous avez pas de...

Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

Non.

DÉCISION

PAR LA COUR :

... preuve à offrir? J'acquitte l'accusé dans le dossier 99437. Je suis disposé à vous entendre au stade de la sentence.

5 Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

Je vais simplement, avant que mon confrère... je vais vous soumettre les antécédents judiciaires de Robert Mitchell.

10 PAR LA COUR :

Est-ce que vous en avez pris connaissance, maître Savard?

Me YVES SAVARD,

pour la défense :

15 Non, mais le dernier est en quatre-vingt-dix-sept (97), c'est ça, j'imagine?

Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

Oui, pour des voies de fait...

20 PAR LA COUR :

Euh... voies de fait en quatre-vingt-dix-sept (97), oui.

Me YVES SAVARD,

pour la défense :

25 Cent cinquante dollars (150 \$) d'amende.

PAR LA COUR :

DÉCISION

C'est ça. Oui?

REPRÉSENTATIONS SUR SENTENCE DE LA COURONNE :

Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

5 Je... principalement, je vais vous demander que
monsieur soit soumis à une ordonnance de probation,
avec conditions de garder la paix et d'avoir une
bonne conduite et ne pas communiquer directement ou
indirectement avec madame Cécile Fortin; et non plus
10 que de se trouver à son domicile.

PAR LA COUR :

Est-ce que c'est une indication que vous avez que
c'est le désir de madame?

Me STEVE MAGNAN,

15 pour la Couronne :

Euh...

PAR LA COUR :

Que ça ne se reproduise plus jamais?

Me STEVE MAGNAN,

20 pour la Couronne :

Écoutez, «ça sera plus jamais»...

PAR LA COUR :

Je...

Me STEVE MAGNAN,

25 pour la Couronne :

... parce que la probation va avoir une durée

REPRÉSENTATIONS SUR SENTENCE
Couronne

limitée.

PAR LA COUR :

Non, mais, en fait, ce que, ordinairement...

Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

Oui. Ce que...

PAR LA COUR :

... on sait jamais ce qui peut arriver entre une
mère et un fils, et je prononce une telle
interdiction, à moins que la personne visée n'en
manifeste elle-même le désir.

Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

Écoutez, on va l'appeler puis on va lui demander.

PAR LA COUR :

C'est pour ça que je vous le demande.

Me STEVE MAGNAN,

pour la Couronne :

Oui. Parce qu'en fait, là, si... - oui, je lui
ai parlé, mais, de toute façon, ce qui motivait cette
demande-là, c'est que l'engagement était, lui, il y
avait une interdiction au complet; et madame me
disait que depuis ce temps-là, ça allait bien, puis
que...

PAR LA COUR :

Oui?

REPRÉSENTATIONS SUR SENTENCE
Couronne

Me STEVE MAGNAN,
pour la Couronne :

... elle a... - vous l'avez entendue, elle l'a
dit au moins deux trois (2-3) fois, que maintenant,
5 elle... - elle viendra vous le dire si elle... de ce
qu'elle veut.

PAR LA COUR :

Je veux juste...

Me STEVE MAGNAN,
10 pour la Couronne :

Mais je vais vous en demander une...

PAR LA COUR :

Mais vous pouvez continuer quand même, là.

Me STEVE MAGNAN,
15 pour la Couronne :

Oui. Je vais quand même vous en demander une à
l'égard de Wayne...

PAR LA COUR :

Oui.

Me STEVE MAGNAN,
20 pour la Couronne :

... et de Allen...

PAR LA COUR :

Oui.

Me STEVE MAGNAN,
25 pour la Couronne :

REPRÉSENTATIONS SUR SENTENCE
Couronne

... et des membres de leur famille respectifs;
non plus de se trouver à leur domicile respectif de
ces gens-là.

PAR LA COUR :

5 Madame, voulez-vous vous approcher, s'il vous
plaît?

Alors, vous étiez pas dans la salle... vous étiez
pas dans la salle, là; le procès est terminé, et j'ai
déclaré monsieur Robert Mitchell coupable de
10 l'infraction qu'on lui reproche.

Il s'agit maintenant de l'imposition d'une
sentence, et le procureur de la Couronne me suggère,
entre autres, que j'interdise à votre fils Robert de
communiquer avec vous durant une période de deux (2)
15 ans, de quelque façon que ce soit. Je peux faire ça;
je veux savoir si c'est votre désir?

PAR MADAME CÉCILE FORTIN :

Oui.

PAR LA COUR :

20 D'accord.

PAR MADAME CÉCILE FORTIN :

Oui, monsieur le Juge.

PAR LA COUR :

C'est tout ce que je voulais savoir. Merci,
25 madame.

Oui? Est-ce que vous avez quelque chose à

REPRÉSENTATIONS SUR SENTENCE
Couronne

rajouter?

Me YVES SAVARD,
pour la défense :

Non.

5 SENTENCE :

PAR LA COUR :

Voulez-vous vous lever, monsieur Mitchell, s'il
vous plaît?

Me STEVE MAGNAN,
10 pour la Couronne :

Ça va, madame.

PAR LA COUR :

15 Quels sont vos revenus? Qu'est-ce que vous
faites dans la vie? Vous faites des rénovations,
mais qu'est-ce que vous gagnez par semaine, par mois
ou par année?

PAR MONSIEUR ROBERT MITCHELL :

De ce temps-ci, je gagne environ vingt-cinq mille
(25 000 \$) par année.

20 PAR LA COUR :

25 Je sursois au prononcé de ma sentence, et j'émets
une ordonnance de probation aux conditions
habituelles pour une période de deux (2) ans; je vous
y interdis de communiquer de quelque façon que ce
soit avec Allen et Wayne Mitchell, de même que Cécile
Fortin. La suramende sera celle prévue par le Code

SENTENCE

criminel; et je vous accorde deux (2) mois pour
l'acquitter.

Me YVES SAVARD,

pour la défense :

5

Merci. Bonne fin de journée.

10

Je, soussignée, MICHÈLE BELLEAU, sténotypiste
officielle, dûment assermentée, certifie que la
preuve qui précède est la transcription fidèle, au
meilleur de ma connaissance, d'un enregistrement
numérique fait à Québec le 20 octobre 2005.

15



MICHÈLE BELLEAU, s.o.